Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Orléans, Loiret, Rue d'Alibert

Z.A.C. des Halles 2 : la rue d'Alibert à Orléans

sous la direction de

Thibaud Guiot

Inrap Centre Île-de-France
avril 2011

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Code Inrap
AA 06166701

N° de projet Inrap
2011.5161.d

Arrêté de prescription
SRA2011/0021

Arrêté de désignation
SRA2011-0065

Nr site
45.234.205 AH

Code INSEE
45 234

Orléans, Loiret, Rue d'Alibert

Z.A.C. des Halles 2 : la rue d'Alibert à Orléans

sous la direction de
Thibaud Guiot

avec la collaboration de
Diane Carron
Alix Fourré
Pierre-Yves Devillers

Inrap Centre – Île-de-France
31 rue Delizy 93698 Pantin Cedex
Tél. 01 41 83 75 30 Fax 01 48 10 97 55
centre-ile-de-france@inrap.fr

avril 2011

Sommaire

7 **I.Données administratives, techniques et scientifiques**

8 **Fiche signalétique**
9 **Mots-clefs des thesaurus**
10 **Intervenants**
12 **Notice scientifique**
12 **Fiche d'état du site**
13 **Tableau récapitulatif des résultats**
14 **Localisation de l'opération**
17 **Arrêté de prescription**
21 **Fiche d'opération**
22 **Arrêté de désignation**

23 **II.Résultats**

25 **I. Circonstances de l'intervention**
25 **II. Contexte de l'opération**
26 **III. Méthodes et moyens mis en oeuvre**
31 **IV. Le châtelet d'Orléans d'après les sources écrites et iconographiques (D. Carron)**
44 **V. Données archéologiques**
53 **VI. Conclusion**

54 **Références bibliographiques**
54 **Références numériques**

58 **TABLE DES ILLUSTRATIONS**

57 **III.Inventaires techniques**

59 1 - Inventaire des structures et des unités stratigraphiques
63 2 - Inventaire du mobilier archéologique
64 3 - Inventaire des prélèvements
64 4 - Inventaire des minutes et des plans
65 5 - Inventaire des photographies
68 6 - Inventaire de la documentation numérique
69 7 - Inventaire de la documentation écrite

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Centre

Département
Loiret (45)

Commune
Orléans

Adresse ou lieu-dit
Rue d'Alibert

Codes

code INSEE
45.234

Numéro de site Patriarche
45.234.205 AH

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence
Coordonnées en projection :
RGF93CC48
x : 1618210
y : 7189250
z : 96,82 (sud) à 99,05 m (nord) NGF

Références cadastrales

Commune
Orléans

Année
2010

section(s)
BK

Feuille 000 BK 01

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Proprietaire du terrain

Domaine public

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2011-0021 du 12 janvier 2011

Numéro de l'opération
Patriarche n° 45.234.205 AH

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2011-0065 du 08 février 2011

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Société d'économie mixte pour le développement orléanais (SEMDO)
6 avenue Jean Zay, BP 85613,
45056 ORLEANS CEDEX 1

Nature de l'aménagement
Travaux de voirie (réseau d'assainissement)

Opérateur d'archéologie
Inrap Centre Île-de-France

Responsable scientifique de l'opération
Thibaud GUIOT, Inrap
Contact : thibaud.guiot@inrap.fr

Organisme de rattachement

Institut national de recherches archéologiques préventives
Direction interrégionale Centre - Île-de-France
31 rue Delizy
93500 Pantin

Centre archéologique Inrap de Saint-Cyr-en-Val
525 avenue de la Pomme de Pin
45590 Saint-Cyr-en-Val

Dates d'intervention sur le terrain

préparation
04/02/2011

terrain
du 07/02 au 17/02/2011

étude et préparation du rapport
du 18/02/2011 au 18/03/2011

Surface du projet d'aménagement

450 m²

Surface fouillée
67 m²

Le rapport de diagnostic

nombre de volume : 1
nombre de page : 79
nombre de figures : 31

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
  - ☐ Inférieur
  - ☐ Moyen
  - ☐ Supérieur
  - ☐ Mésolithique et Epipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Récent
  - ☐ Chalcolithique
- ☐ **Protohistoire**
  - ☐ **Âge du Bronze**
    - ☐ Ancien
    - ☐ Moyen
    - ☐ Récent
  - ☐ **Âge du Fer**
    - ☐ Hallstatt (premier âge du Fer)
    - ☐ La Tène (second âge du Fer)
- ■ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - ☐ République romaine
  - ☐ Empire romain
    - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ☐ Bas-Empire (de 285 a 476)
- ■ **Epoque médievale**
  - ☐ haut Moyen Age
  - ☐ Moyen Age
  - ■ bas Moyen Age
- ☐ **Temps modernes**
- ■ **Epoque contemporaine**
  - ☐ Ere industrielle

Sujets et thèmes

- ■ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Edifice militaire
- ■ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ■ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☐ Mine de Fer

Mobilier

	nb	
☐		Industrie lithique
☐		Industrie osseuse
■	97	Céramique
☐		Restes
☐		Végétaux
■	1	Faune
☐		Flore
☐		Objet métallique
☐		Arme
☐		Outil
☐		Parure
☐		Habillement
☐		Trésor
☐		Monnaie
■	4	Verre
☐		Mosaïque
☐		Peinture
☐		Sculpture
☐		Inscription
☐		…

Etudes annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

…

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction
Christian Cribellier, SRA Centre	Prescription et contrôle scientifique
Thibaud Guiot, Inrap CIF	Responsable scientifique de l'opération
Thierry Massat, Inrap CIF	Adjoint scientifique et technique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction et tâche
Laurent Bourgeau, SRA Centre	Conservateur régional de l'archéologie : prescription et contrôle scientifique
Martine Petitjean, Inrap CIF	Administratrice de la région Centre : Mise en place et suivi de l'opération
Thierry Massat, Inrap CIF	Adjoint scientifique et technique : Mise en place et suivi de l'opération
Christian Cribellier, SRA Centre	Ingénieur d'étude en charge du dossier : prescription et contrôle scientifique
SEMDO	Aménageur

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonctions
Entreprise Eurovia	Terrassement mécanique : 1 pelle à pneus de 10 tonnes avec godet de curage de 1 m durant 2,5 jours

Financement

Redevance

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Thibaud Guiot, Inrap	Responsable scientifique
Alix Fourré, Inrap	Technicien
Pierre-Yves Devillers, Inrap	Relevés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction
Thibaud Guiot, Inrap	Responsable scientifique
Alix Fourré, Inrap	Traitement et inventaire du mobilier archéologique
Diane Carron, Inrap	Recherches en archives et étude historique
Pierre-Yves Devillers, Inrap	Relevés topographiques
Florence David, Inrap	Mise en page du rapport d'opération

Notice scientifique

L'opération de diagnostic archéologique concerne l'emprise de la mise en place d'une tranchée d'assainissement au centre de la rue d'Alibert. Cette rue, longue d'environ 50 mètres et axée nord-sud, est située entre la rue des Halles au nord et le quai du Châtelet au sud ; elle est une création moderne, faisant suite à la vente du Châtelet royal en 1793 puis à sa destruction en 1804. Ce secteur correspond en outre à la partie sud-ouest du *castrum* du Bas-Empire, et sur le mur d'enceinte méridional de celui-ci aurait été assise la fondation du mur de façade nord du Châtelet.
La tranchée de diagnostic, préfigurant celle du futur réseau, a une largeur d'environ 1 m et sa profondeur a été limitée à environ 1,30 m. La stratigraphie révèle une succession de niveaux de sol des états modernes de la rue. Ils reposent sur des remblais qui couvrent l'arase de plusieurs murs, tous axés est-ouest. Une élévation de mur antique, construit avec un mortier hydraulique de tuileau et un parement de moellons grossièrement équarris, est présente au nord de la rue. Le reste des maçonneries pourrait appartenir à des aménagements du Châtelet, dont on ne connaît pas en détail la configuration intérieure et pour lequel les plans les plus anciens datent de la fin du XVIII^{e} s. Le matériel céramique collecté suggère des séquences de remblaiements importants durant l'Antiquité, au haut Moyen Âge (V^{e}-VI^{e} s.) et vers les XI^{e}-XII^{e} s.

.

Fiche d'état du site

Les structures archéologiques (fosses, murs, couches de sols) sont réparties sur toute la longueur de la tranchée (46 m). Le niveau de surface est à 99,05 m NGF au nord de la rue et à 96,82 m au sud. La stratigraphie archéologique commence immédiatement sous les couches contemporaines de surface (enrobé et sa couche de graviers), vers -0,50 m. Le sommet des murs (antique et médiévaux) apparaît entre -1 et -1,20 m. Le fond de tranchée, limité à environ -1,30 m, n'a pas permis d'explorer toute la puissance de la stratigraphie, qui peut dépasser 3 m au nord de la rue.
La tranchée de diagnostic (67 m²) s'inscrit dans un espace très largement perturbé par de multiples tranchées de réseaux anciens ou modernes (téléphone, eau, gaz, électricité).

Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Période romaine : première moitié du Ier s. de n. è.	Couche archéologique (remblais), mur	Céramique	Habitat urbain
Moyen Âge : IXe s.	Fosses, maçonneries (murs)	Céramique	Habitat urbain, Châtelet royal
Moderne	Couche archéologique (remblais) et sols (niveaux de rue XIXe-XXe s.)	-	Rue moderne, après destruction du Châtelet royal

Localisation de l'opération

Centre, Orléans
RGF93CC48
x : 1618210
y : 7189250
z : 96,82 (sud) à 99,05 m (nord) NGFF

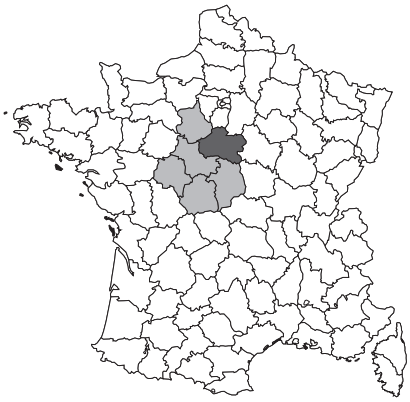

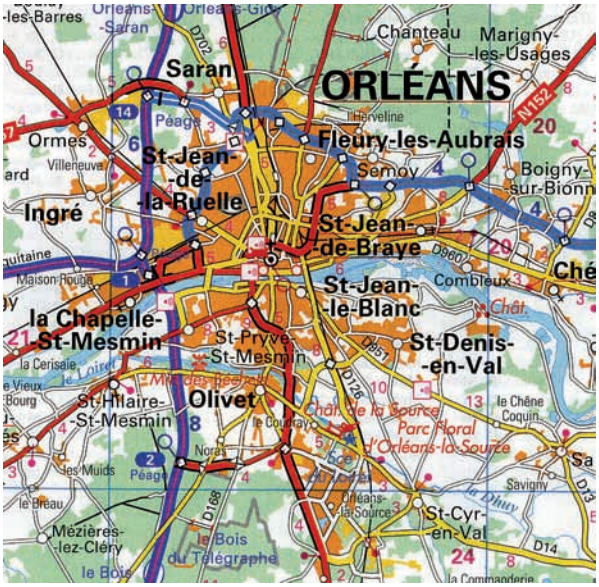

Figure 01 Carte de la France, du département et de localisation d'Orléans et ses environs sur IGN

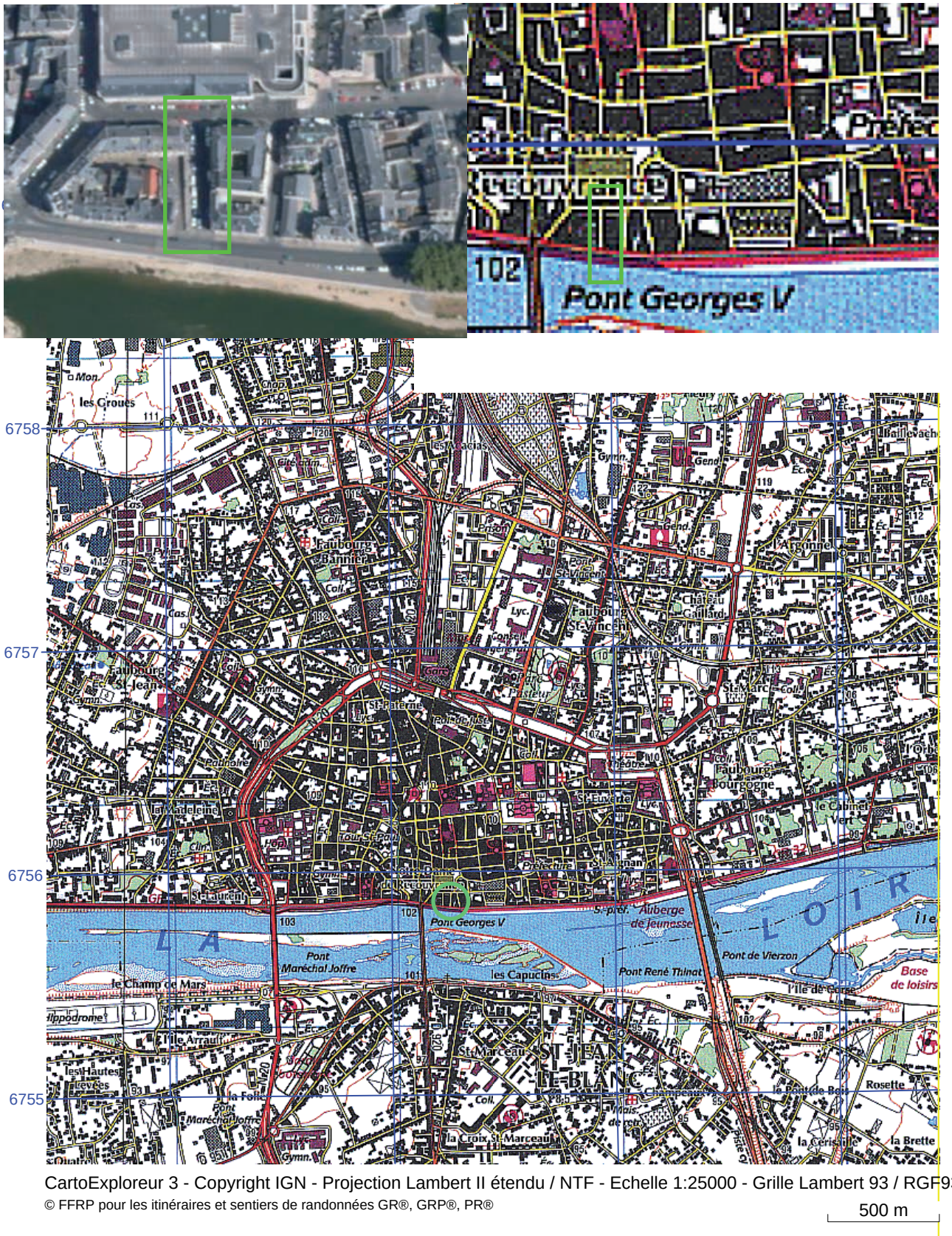

CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF - Echelle 1:25000 - Grille Lambert 93 / RGF93

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

500 m

Figure 02 Extrait carte IGN et photographie aérienne (géoportail.fr)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Département :
LOIRET

Commune :
ORLEANS

Section : BK
Feuille : 000 BK 01

Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/750

Date d'édition : 04/02/2011
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
ORLEANS
131 RUE DU FAUBOURG BANNIER CITE ADMINISTRATIVE COLIGNY 45042
45042 ORLEANS CEDEX 1
tél. 02.38.42.56.74 -fax 02.38.77.17.75
cdif.orleans@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastre.gouv.fr

©2010 Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État

Figure 03 Limite de la prescription du Sra sur fond de plan cadastral

Arrêté de prescription

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION CENTRE

Ministère Culture Communication

Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 11/0021 du 12 janvier 2011

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relative au projet de travaux de voierie
dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Halles 2
rue d'Alibert à Orléans (Loiret)

Le Préfet de la région Centre

Vu le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

Vu la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

Vu le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n°03/017 du 5 septembre 2003 portant définition de zones de présomption de prescription archéologique sur la commune d'Orléans (Loiret) ;

Vu l'arrêté du 23 février 2009 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service départemental d'archéologie du Loiret (SeDAL) ;

Vu l'arrêté n° 10-313 du 30 décembre 2010 portant délégation de signature à M. Jean-Claude Van Dam, directeur régional des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

6 rue de la Manufacture - 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone 02 38 78 85 00 - Télécopie 02 38 78 85 99

Vu le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présenté le 3 janvier 2011 par la société d'économie mixte pour le développement orléanais (SEMDO), 6 avenue Jean Zay, BP 85613, 45056 Orléans cedex 1, relatif à un projet de travaux de voierie dans le cadre de la ZAC des Halles 2 sur des terrains situés rue d'Alibert à Orléans (Loiret), reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 4 janvier 2011 ;

Considérant la situation du terrain, assiette du projet de construction, dans un secteur de la ville qui renferme des vestiges archéologiques des périodes protohistorique, gallo-romaine, médiévale et moderne comme l'ont montré les opérations archéologiques préventives réalisées dans le cadre de la ZAC Charpenterie et la ZAC des halles, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1er : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de travaux de voierie dans le cadre de la ZAC des Halles 2 portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE
Département : Loiret
Commune : ORLÉANS
Localisation : rue d'Alibert
Cadastre : domaine public
Emprise : 450 m^2

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Avant le démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé par anticipation aux travaux de réseaux et suivant un calendrier fourni par l'aménageur. Les tranchées seront réalisées à la pelle mécanique sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapages nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la

participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en lambert 2) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la société d'économie mixte pour le développement orléanais (SEMDO), au conseil général du Loiret et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Copie certifiée conforme à l'original

Fait à Orléans, le 12 JAN. 2011

Pour le ~~préfet de la région Centre~~
et par délégation
Le Directeur Régional des Affaires Culturelles

Jean-Claude VAN DAM

Destinataires :
SEMDO
Conseil général du Loiret
Inrap

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC n° 11.0021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Culture Communication

Préfecture de la région
Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Orléans (Loiret) Rue d'Alibert
Projet de travaux de voierie dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Halles 2

Plan annexé à l'arrêté de prescription
de diagnostic archéologique n° 10/0021

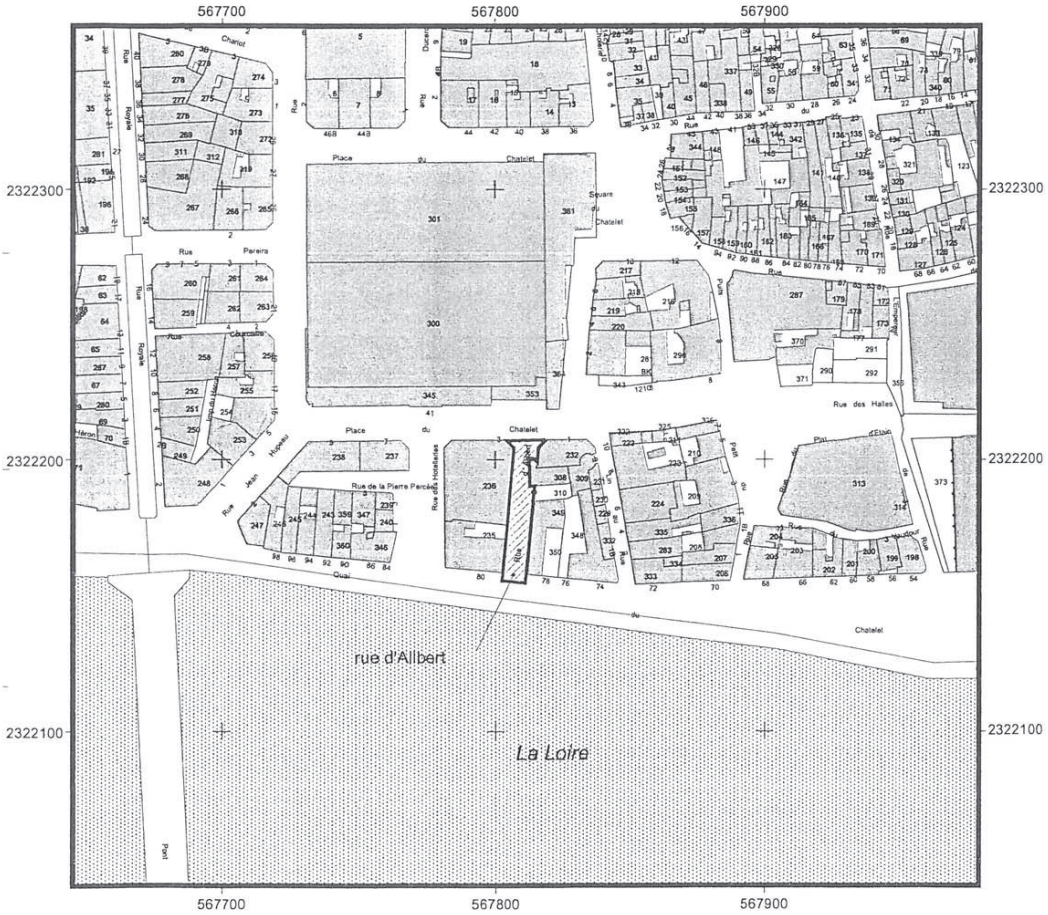

1:2000

OA 9214

Zone objet de la prescription de diagnostic archéologique

Sources graphiques : ©Direction générale des Finances publiques, extrait du plan cadastral informatisé

D.R.A.C. / S.R.A. / J.Vilpoux / édition janvier 2011

Fiche d'opération

Institut national de recherches archéologiques préventives
DIR - CIF

FICHE D'OPÉRATION DE DIAGNOSTIC
N° 5161

réf. INRAP : 2011.5161.d
ref SRA : 11/0021
code gestion : AA06166701

1. IDENTIFICATION :

COMMUNE : ORLEANS SITE : rue d'Alibert

Réf. Cadastrales : Domaine Public Département : 45 Loiret

AST : MASSAT, Thierry Surface : 450 m2 Type d'opération : Urbain

Date de notification : 13/01/2011 projet envoyé le : 18/01/2011

Date demande de modification : modification envoyée le :

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Le projet est situé à proximité des fouilles archéologiques réalisées dans le cadre de la ZAC Charpenterie et de la ZAC des Halles, dans l'emprise du châtelet médiéval et plus largement dans un secteur très riche du point de vue de l'archéologie, notamment en ce qui concerne la protohistoire, l'antiquité et le moyen-âge.
Il convient alors de déterminer la présence d'éventuels vestiges archéologiques et de caractériser leur nature, leur étendue et leur état de conservation. Les données recueillies doivent permettre aux services de la DRAC de mettre en oeuvre des éventuelles mesures de protection nécessaires.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

La progression du diagnostic est subordonnée à celle des travaux de voirie.

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le responsable d'opération prendra contact avec l'agent du SRA chargé du suivi de l'opération afin de prendre connaissance de la documentation existante. Le diagnostic sera réalisé sous forme d'une ouverture anticipée des tranchées de réseaux, par une pelle mécanique munie d'un godet lisse et travaillant en rétroaction. Les séquences stratigraphiques seront analysées de manière à mettre en évidence leur chronologie. Les structures feront l'objet de méthodes de fouille appropriées, permettant leur caractérisation et leur datation.

5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours)

Préparation		Terrain		Etude	
Encadrement	1	Encadrement	10	Encadrement	10
Techniciens		Techniciens	10	Techniciens	10
Spécialistes		Spécialistes		Spécialistes	3
Topographie		Topographie	1	Topographie	1
Moyens particuliers		Moyens particuliers		Moyens particuliers	
1 véhicule x 1j		1 véhicule x 5j Réserve technique 2000€ Les engins sont à la charge de l'aménageur		Provision pour analyses et stabilisation du mobilier 2000€	

6. DELAIS DE REALISATION

préparation 1 terrain 10 étude 10 rendu du rapport 35

7. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le rapport sera réalisé en conformité avec les conditions énumérées dans l'arrêté du 27 septembre 2004 réglementant les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

PJ : plan de la zone d'intervention

Arrêté de désignation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION CENTRE

Ministère Culture Communication

Direction régionale des affaires culturelles Centre

Service régional de l'archéologie
ARR-DESIG-RESP
N° DIAG - 11/0065
DB

Arrêté portant désignation du responsable scientifique d'une opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 11/0021 du 12 janvier 2011

LE PREFET DE LA REGION CENTRE

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 11/0021 en date du 12 janvier 2011

ARRETE

Article 1er

Monsieur Thibaud GUIOT, Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) Centre archéologique d'Orléans 525, avenue de la Pomme de Pin à Saint-Cyr-en-Val, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Loiret
Commune : **ORLEANS**
Localisation : ZAC des Halles 2 - Rue d'Alibert
Parcelles : voirie publique

N° Site : 45.234.205 AH

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Institut national de recherches archéologiques préventives

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le - 8 FEV. 2011

Pour le Préfet de la région Centre
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,

Jean-Claude VAN DAM.

Destinataires : Intéressé, opérateur

6 rue de la Manufacture - 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone 02 38 78 85 00 - Télécopie 02 38 78 85 99

II. Résultats

I. Circonstances de l'intervention

L'opération préventive de diagnostic archéologique réalisée rue d'Alibert à Orléans (Loiret) a été prescrite par l'arrêté préfectoral n°11/0021 du 12 janvier 2011 et réalisée entre le 07 et le17 février 2011. Elle fait suite à une demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique, présentée le 03 janvier 2011 par la société d'économie mixte pour le développement de l'orléanais (SEMDO) et s'inscrit dans le cadre de travaux de voirie de la « ZAC des Halles 2 ».
L'emprise des travaux de voirie est dans un secteur de la ville recélant de manière certaine des vestiges archéologiques : des occupations protohistoriques, gallo-romaines et médiévales sont répertoriées aux alentours, notamment à l'issue des opérations de recherches archéologiques effectuées dans le secteur des Halles-Châtelet, depuis les campagnes de réhabilitation du quartier dans les années 1990.

II. Contexte de l'opération

Située dans le centre historique d'Orléans, entre le quartier des Halles et la Loire, la rue d'Alibert est longue d'environ 50 mètres, axée nord-sud, et localisée entre la rue des Halles au nord et le quai du Châtelet au sud (**Fig. 01**, **Fig. 02**, **Fig. 03**). Elle est une création moderne, faisant suite à la vente du Châtelet royal en 1793 puis à sa destruction en 1804. Ce secteur correspond en outre à la partie sud-ouest du castrum du Bas-Empire, et sur le mur d'enceinte méridional de celui-ci aurait été assise la fondation du mur de façade nord du Châtelet. L'agglomération gauloise s'étendait sur environ 30 ha sur la pente descendant vers la Loire, dont la berge se situait vers l'extrémité nord de la rue d'Alibert.
Pour le contexte historique général de ce secteur d'Orléans, nous renverrons aux productions nombreuses résultant notamment des opérations menées dans les environs (Halles-Châtelet, ZAC des Halles 1, Ilot de la Charpenterie, etc. : Massat, Josset 2002, Méténier 2007, Massat 2002). Concernant le cas particulier du châtelet d'Orléans, un bilan est proposé à l'issue du travail de recherches mené par D. Carron, présenté dans le chapitre IV (« Le châtelet d'Orléans d'après les sources écrites et iconographiques »).

III. Méthodes et moyens mis en oeuvre

L'objectif de l'intervention était la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes ainsi que de caractériser leur degré de conservation et les différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Le diagnostic porte sur l'emprise d'une tranchée de réseau d'assainissement, d'une largeur maximale en surface de 1,40 m, et d'une profondeur limitée à -1,50 m. L'implantation de la tranchée, sur l'axe central de la rue (nord-sud), était contrainte par la présence d'une conduite de gaz à l'est et d'une canalisation d'eau à l'ouest (**Fig. 04 et 05**). La tranchée s'étend sur 46 mètres pour une surface d'ouverture d'environ 67 m² (**Fig. 06)**. La rue affiche une pente vers le quai de Loire, avec un dénivelé de 2,23 m (99,05 et 96,82 m NGF) entre les deux extrémités de la tranchée.

Le diagnostic a été réalisé sous forme d'une unique tranchée continue, à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet à lame lisse (1 m de large), et travaillant en rétro-action. Les déblais ont été évacués par camion au fur et à mesure, la mobilisation des engins ayant duré 2,5 jours.
La tranchée a été creusée du sud (partie basse de la rue) vers le nord. Elle a été engagée sur une largeur de 1,40 m mais, les bords se trouvant dans les comblements des tranchées de réseaux (gaz et eau) présents de part et d'autre, la largeur d'ouverture a été réduite à 1 m afin de préserver la stratigraphie archéologique sur au moins un côté (est) de la tranchée **(Fig. 07)**.

Figure 04 Photographie de la tranchée vue du toit du parking des halles, vers le sud
© Thibaud Guiot

Le plan de localisation du sondage, des faits archéologiques et des points d'axes de coupes, avec les côtes altimétriques, a été dressé à partir du relevé topographique effectué en fin d'intervention, à l'aide d'un théodolite à distance-mètre, et sur la base du plan cadastral de la rue.

Toute la coupe de la tranchée, côté est, où la stratigraphie était préservée, a été nettoyée puis relevée au 1/20e à partir d'une série d'axes implantés horizontalement mais à différents niveaux, compte-tenu de la pente du terrain (les axes sont A-B, C-D, E-F et F-G). Le traitement infographique a permis l'assemblage général des différentes sections de coupes.
Deux portions de la coupe sont manquantes en raison d'une part, au sud, de la présence d'une tranchée de conduite de gaz, qui a nécessité de réduire ensuite la largeur d'ouverture du sondage, et d'autre part au nord (au niveau du mur M4), suite à l'effondrement de la coupe, rendue instable après le creusement du sondage par le comblement meuble de la tranchée de gaz située derrière la coupe **(Fig. 08)**. Dans la partie supérieure de la stratigraphie, une série de couches nombreuses et peu épaisses a été relevée au 1/10e, mais seulement en deux endroits considérés comme segments-témoins de la stratigraphie. Les unités stratigraphiques et les faits archéologiques (fosses ou murs) ont été repérés, numérotés, enregistrés, photographiés et relevés.
Les photographies ont été réalisées à l'aide d'un appareil numérique.
Le matériel archéologique, enregistré par tranchée/fait/unité stratigraphique (lorsqu'il y en a plusieurs), a été conditionné après lavage dans des sacs plastiques référencés puis stockés en caisse.

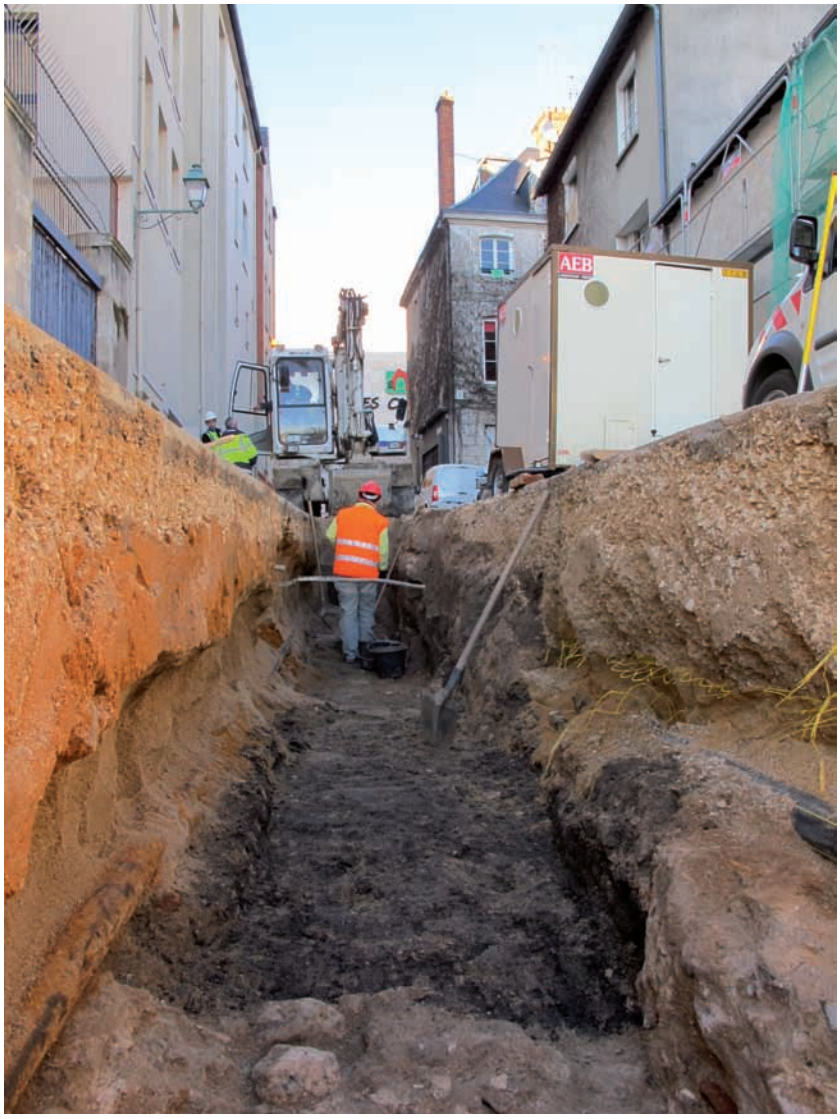

Figure 05 Photographie de la tranchée vers le nord, entre deux réseaux © Thibaud Guiot

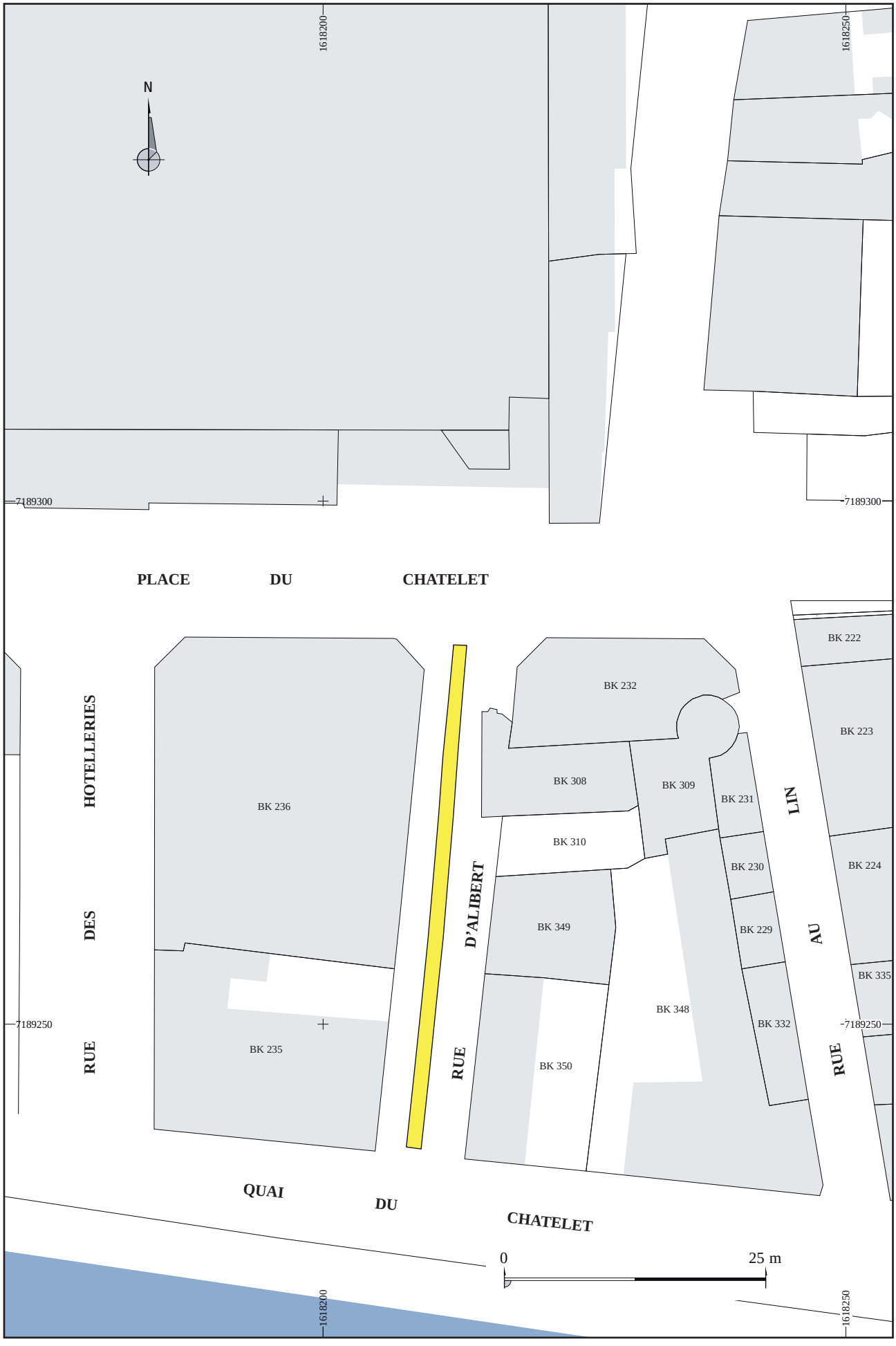

Figure 06 Plan de localisation de la tranchée © Pierre-Yves Devillers

Figure. 07 Plan général de la tranchée et des faits © Pierre-Yves Devillers

Les inventaires de la documentation, présentés en fin de rapport, sont établis selon les directives de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant réglementation des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques :

1. un inventaire des unités stratigraphiques et des faits archéologiques
2. un inventaire du mobilier
3. un inventaire des prélèvements
4. un inventaire de la documentation graphique
5. un inventaire des documents photographiques
6. un inventaire des documents numériques
7. un inventaire de la documentation écrite

Figure 08 Photographie : vue générale de la tranchée vers le sud, effondrement de la coupe
© Thibaud Guiot

IV. Le châtelet d'Orléans d'après les sources écrites et iconographiques (D. Carron)

L'hypothèse d'un bastion militaire antique antérieur au Châtelet et sa localisation supposée.

Les fouilles archéologiques menées à l'entour aux sites des Halles Châtelet au nord (Massat 2002), de la Zac des Halles (Serre 2010) et de la Charpenterie à l'Est (Massat *et al.* 2002) font état d'une occupation de la rive droite de la Loire à Orléans dès le IIIe siècle av. J.-C. pour des installations de type domestique le long des berges de la Loire. Le premier pont traversant la Loire est localisé dans le prolongement de l'actuelle rue du Petit-Puits, il est daté du troisième quart du IIe siècle av. J.-C. (cf. la reprise récente du dossier dans Miéjac 2011). Son utilisation perdura jusqu'au XII[e] siècle où fut érigé le premier pont en pierre, dans le prolongement de l'actuelle rue Sainte-Catherine **(Fig. 09)**.
Selon les premiers historiens d'Orléans, le site du Châtelet passait pour avoir été occupé dès l'Antiquité par une forteresse militaire. Cette assertion semble remonter à Le Maire selon lequel, l'empereur Auguste aurait doté cette ville, ainsi que de nombreuses autres, d'un « château » en bordure du fleuve (Le Maire 1648 : 236-237). Si un bastion devait protéger le pont antique, il serait alors à chercher plutôt à l'aboutissement du pont de bois, c'est-à-dire à une centaine de mètres à l'est du site du Châtelet tel que celui-ci est localisé au Moyen Âge et à l'époque moderne.
Les fouilles menées dans ce secteur livrèrent assez peu de vestiges du Haut-Empire, cependant que la densité des constructions augmente au Bas-Empire, lesquelles sont d'ailleurs englobées dans le *castrum*.

Le castrum a été observé à plusieurs reprises dans ce secteur, notamment dans les années 1930 et 1940 (Jouvellier 1932, Le Maire 1943). L'enceinte a été observée sur 4 m dans le sens nord-sud et se caractérisait « par un petit appareil cubique avec triple rang de briques idem à celui de la tour Blanche ». (Le Maire 1943).
Pas de résultat nouveau par rapport aux constatations de Pierre Jouvellier (BSAHO 1932, XXII, 153-157) indiquant la découverte de blocs architecturaux et le mur de la première enceinte. Puis une nouvelle tranchée dans l'immeuble de Callier-Brissard, dans l'angle nord-ouest de son magasin, avec 6 mètres de long pour 5 m de profond, révèle le soubassement de la chapelle St-Jacques, des caveaux en brique et ciment, de nombreux vases funéraires et un caveau-charnier sans objet.

Le *palatium* ou *castalletum* d'Orléans : une résidence princière

Le Maire signalait deux textes permettant d'affirmer que les rois disposaient d'un palais à Orléans dès le VI[e] siècle, l'un de Bouchet au XVI[e] siècle et l'autre de Grégoire de Tours.
Les *Annales d'Aquitaine* rédigées par Jean Bouchet en 1524 sont presque l'unique témoin littéraire d'un texte ayant peu circulé rédigé par le moine Balther, actif au X[e] siècle. Celui-ci signale que l'abbé de Saint-Hilaire de Poitiers vers 510, Fridolin de Säckingen, aurait accompli un miracle à la cour

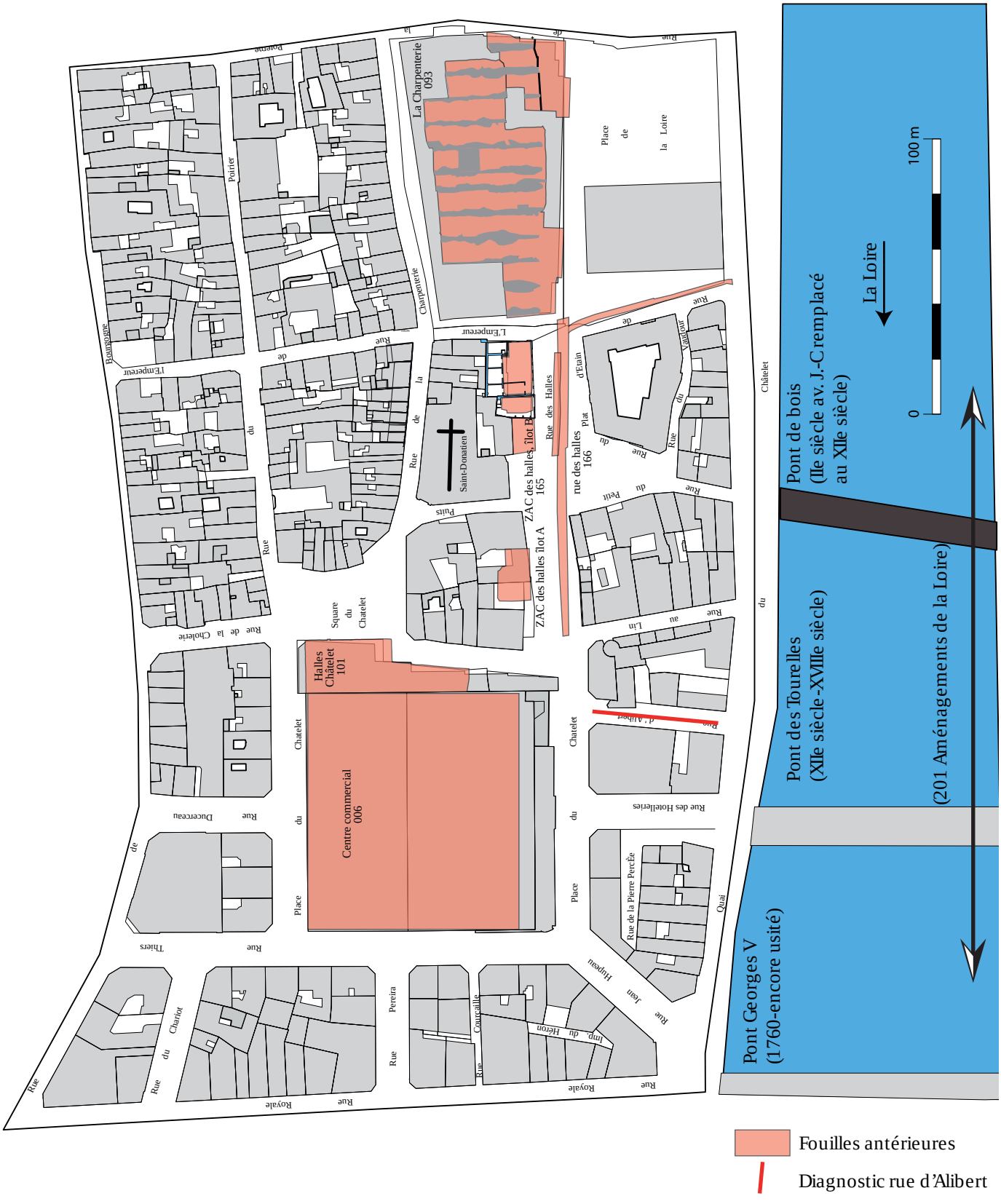

Figure 09 Plan de localisation © Véronique Vaillé, Diane Carron, Inrap

du roi Clovis à Orléans (BHL ms 3171). L'auteur rappelle le voyage effectué par Fridolin à Orléans afin d'exposer à Clovis son souhait de restaurer l'abbaye Saint-Hilaire de Poitiers dont il était l'abbé. Il est alors signalé que le roi « les reçut très familièrement. Et après qu'ils lui eurent au long déclaré la cause de leur venue, voulut ouïr la messe de saint Fridolin puis les fit dîner à sa table »[1] (Bouchet 1524 : fol. 29).
En 585, le roi Gontran de passage à Orléans reçut à dîner divers évêques au rang desquels Grégoire *in domo meo* c'est-à-dire dans sa maison (*Histoire dans Francs* par Grégoire de Tours *In* Guizot *ed*. 1824). Le crédit accordé à ce second texte est plus grand du fait de la contemporanéité des évènements et de leur rédaction par Grégoire de Tours.
Le fait que six conciles religieux se soient tenus à Orléans au centre du royaume franc et à la convocation des rois laissent supposer l'existence d'un site royal dans cette ville, d'autant plus que la teneur des conciles était de décider que la nomination des évêques et des abbés revenaient au roi.

Le terme *castelletum* (châtelet) ou *palatium* (palais) pour désigner la demeure des rois à Orléans se rencontre assez souvent dans les documents de la chancellerie capétienne aux côtés d'autres châtelets qu'étaient Etampes, Paris, Senlis ou Compiègne (Catalogue d'exposition 1987 : 30). De telles occurrences se rencontrent à huit reprises sous Robert le Pieux (996-1031), à sept sept reprises sous Henri I^{er} (1031-1060) et sans discontinuité par la suite : *actum Aurelianis, in palatio, par exemple dans une charte de Philippe I^{er}* en 1106 ((Prou, Recueil des actes de Philippe I^{er} : 388 cité dans Soyer 1979 : 308). Le postulat adopté par les auteurs du catalogue comme par Soyer est de localiser, mais sans preuve, le palais à l'emplacement que fut celui du Châtelet médiéval[2], « en tête de pont » (Soyer 1979 : 308). Or, rappelons que le pont en usage jusqu'au XII^{e} siècle était le pont en bois débouchant rue du Petit Puits ; la construction de celui en pierres n'est intervenue qu'au XII^{e} siècle, probablement dans le deuxième quart de ce siècle (Collin 1895 : 389-391).
En plus d'accueillir le roi et la chancellerie, le Châtelet était également le lieu de l'émission de monnaies au nom des souverains carolingiens et capétiens (Catalogue 1987 : 76)[3].

Au début du XIV^{e} siècle, le terme *castalletum* apparaît pour qualifier le siège des administrations installées à Orléans ; *de castelleto Aurelianensi* est cité en 1303 (ADL G 309 document auj. disparu, cité dans Soyer 1979). Il s'agit en effet non seulement de la résidence des rois puis des ducs d'Orléans et d'un centre administratif.

Le cœur administratif de la ville

Outre l'hôtel ducal, le Châtelet comporte diverses administrations que sont le baillage depuis le XIV^{e} siècle, la prévôté (lieu de justice et de police), la prison, la chambre des comptes (partagée entre les sites d'Orléans et de Blois), la maison de la recette (Thibault 1997 : 423-427 et **Fig. 10)**.
Les archives y étaient conservées « dans un cabinet voûté qui a deux croisées sur la rivière et la porte d'entrée en la chambre où se tient la jurisdiction du Bureau des Finances » et cela jusqu'au XVIII^{e} siècle. Elles furent alors en partie transportées dans les locaux neufs de la chancellerie sur la place du Martroi et inventoriées par J. Leclerc de Douy de 1750 à 1755. Déjà à cette époque, la plupart des anciens titres des XII^{e}-XIII^{e} siècles avaient disparu.

1 - Lors de ce repas, une coupe brisée fut miraculeusement réparée par l'intervention divine ce qui convint Clovis de restaurer l'abbaye poitevine.

2 - A Vitry-aux-Loges, les rois disposaient également d'une résidence rurale, selon un texte de 818 (Catalogue d'exposition 1987 : 73).

3 - Des monnaies orléanaises sont signalées dans 26 trésors monétaires. Après Philippe Auguste, cette monnaie très instable et faible qui se trouvait en concurrence avec les ateliers de Gien et de Châteaudun, disparut.

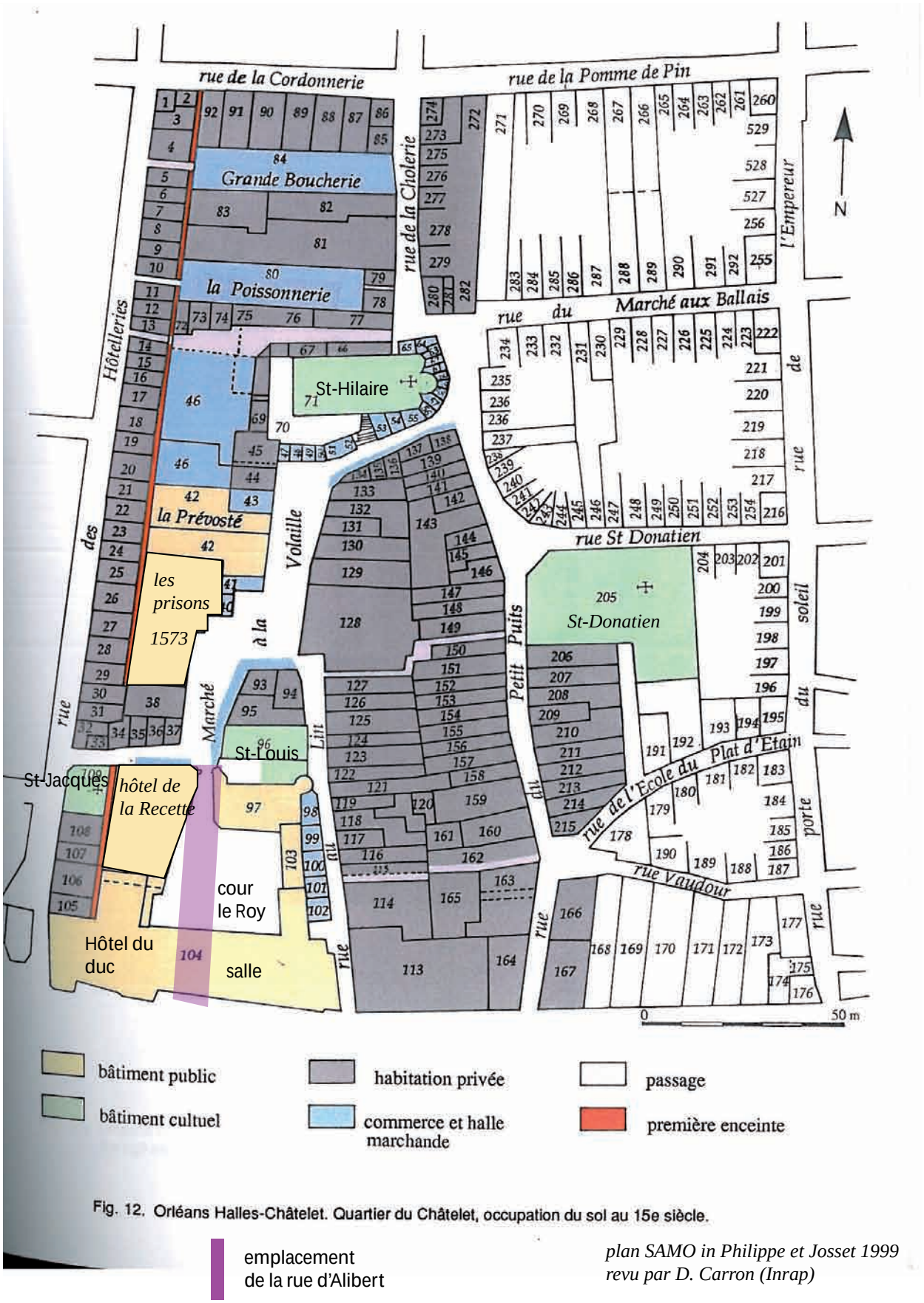

Fig. 12. Orléans Halles-Châtelet. Quartier du Châtelet, occupation du sol au 15e siècle.

emplacement de la rue d'Alibert

plan SAMO in Philippe et Josset 1999 revu par D. Carron (Inrap)

Figure 10 Plan du châtelet au XV^{e} s

Les plus anciens titres conservés au Châtelet remontent pour le plus ancien au XII[e] siècle, le fonds devenant abondant au XIV[e] siècle surtout. En ce qui concerne les charges du domaine se rapportant au Châtelet (A 2131 à A 2178) subsiste : A 2142, [2Mi 240] : Bâtiments du domaine entretien (1406-1408) 99 f.; A 2143 à 2146 [2Mi 241 à 2 Mi 244] : entretien de l'hôtel ducal à Orléans (1410-1431, 1435-1439, 1442-1448 et 1450-1459). Guide des archives du Loiret
La liste des travaux des Ponts et Chaussées réalisés entre 1383 et 1386 était consignée sur un rouleau de parchemin aujourd'hui disparu mais en partie analysé par J. Doinel. Une dépense de pavage est indiqué au carrefour du Pilori (sans dimension ni coût) ainsi que dans le secteur des halles. En revanche, rien n'indique que la cour du Châtelet elle-même était pavée.
En ce qui concerne les prisons, elles ont brûlé en 1573 et ont été reconstruites en partie dans l'emplacement de la maison de la recette (A 2154).
Enfin plusieurs lieux de culte ont été construits à l'entour du Châtelet : au nord de la place du marché et face au pilori s'élevait le prieuré Saint-Hilaire desservi par des chanoines augustins (dépendants de Saint-Euverte d'Orléans) érigé vers 1030 (Gaillard et Debal 1987 : 30), désaffecté en 1791 et démoli en 1797. Sa fouille conduite en 2001 a permis de dégager un bâtiment sur crypte à une nef et deux collatéraux (Massat et Josset 2002 : 92-95). La chapelle Saint-Vincent se situait à l'étage du Châtelet, c'était la chapelle privée du duc (Jarry 1873).

Distribution de l'espace du Châtelet

S'il n'existe pas de description détaillée du bâtiment pièce par pièce au Moyen Âge, quelques unes d'entre elles apparaissent de façon éparse dans la documentation : salle, grande salle, cuisine, chambre et garde robe de la tour qui est sur le pont, chambre de retrait où sont les chambres aisées du côté de la rivière, chambre à parer, chambre où a couché le roi Charles VII, chambre des Orties (emblème ducal), chambre de madame d'Orléans, chambre de la tapisserie, chambres d'amont, chambres nouvellement faites, chambres aisées, librairie, galerie, étable, chapelle, jardin (Gonzalez 1994 : 13-22 ; Jarry 1873).
Parmi ces travaux, on peut retenir diverses réparations rendues nécessaires après les bombardements opérés par l'artillerie anglaise en 1429 :
« réparation en août 1429 des dégâts des anglais dont recouvrir la salle en plusieurs lieux ainsi que sur le portail dessus le pont, l'auvent de la chapelle qui est rompu, l'eau dégradant le mur ; recouvrir de tuile la galerie le long de la cuisine. Boucher les trous du portail de l'entrée de la cour, boucher le trou de la cheminée de la salle en s'échaffaudant », le tout estimé d'après le devis pour 25 écus d'or (ADL A 2143, transcrit dans Gonzalez 1994).
La réception des travaux date de 1431 : « deux bauches[4] de mur contenant chacune une toise de long et deux toises de large au portail abutant sur le pont de ladite ville c'est à savoir l'une sur la terrasse d'amont et l'autre entre les deux terrasses d'icelui portail et un pertuis de canon au rez de la terrasse basse. Item ont estouppé[5] une berche [brèche] encontre la cheminée d'une petite torelle qui est entre ledit portail et la salle, et levé le tuyau de ladicte cheminée de deux toises de haut et estouppé un grant pertuis qui estoit au mur de la cuisine joignant dudit portail (…) item ont levé une bauche de mur d'environ deux toises de maçonnerie es estables dudit hostel devers la court qui estoit pourrie et fondue (…) » (*ibidem*).
Ce document permet d'entrevoir un aspect topographique du lieu qui est la pente nord-sud ici corrigée au moyen de terrasses.

4 - Bauche signifie en principe une planche ; ici ce terme s'accorde mieux avec une unité de surface, de quantité.

5 - Estouper signifie boucher l'ouverture.

Cet hôtel, comme aussi celui de la prévôté étaient ornés de verrières, le verrier Richard Dubois résidait d'ailleurs près de l'hôtel de la recette (ADL A 2149, document auj. disparu). En 1415 par exemple, on accuse réception de « la pose de panneaux de verre par Hannequin de Boisleduc verrier d'Orléans en l'hôtel du duc lors de la venue du roi Louis, de la reine et de monsieur de Pontieu en septembre 1415 et de lavages et réparations qu'il a effectués sur d'autres vitres, pour 10 livres 18 s. par. » (ADL 6 J 22 : 147).

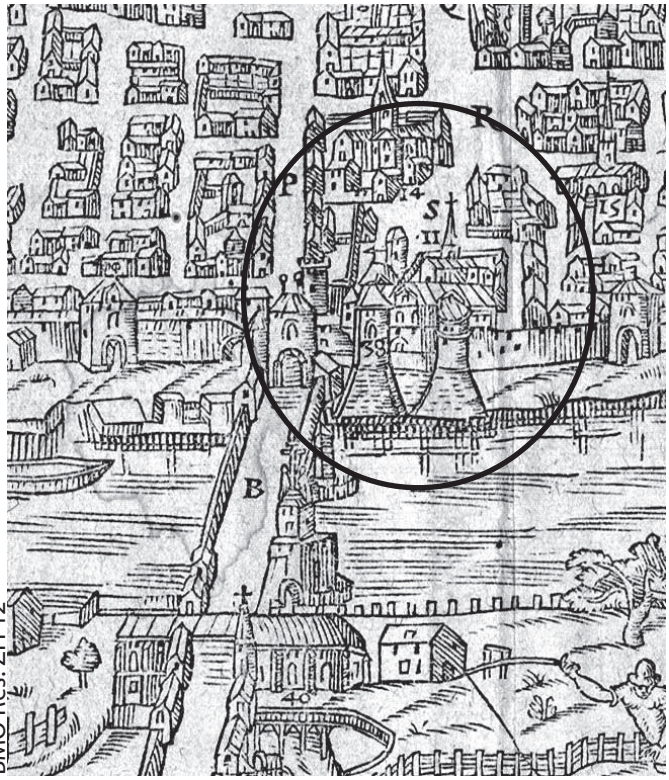

BMO Rés. ZH 12

Plan de Rancurel, 1575

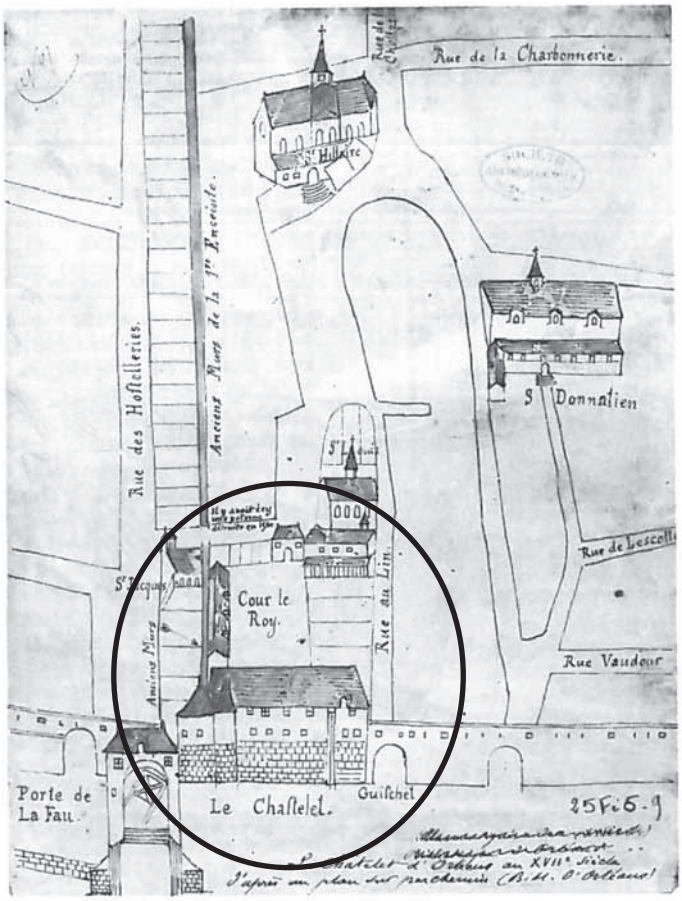

Plan dressé par Fleury (XVII[e] siècle) d'après un original sur parchemin (perdu) reproduit dans Gaillard et Debal 1987 : 30)

Figure 11 Plan du châtelet au XVII[e] s.

Le châtelet à l'époque moderne

Les rares plans du Châtelet datent du XVIII[e] siècle et donnent à voir un corps de bâtiment longiligne donnant sur la Loire accessible au sud par le Portereau au débouché du pont et au nord par une vaste cour dite « cour le roy » **(Fig. 11)**

D'après les plans dressés à l'époque moderne, paysagers ou fonciers, l'hôtel du duc est un bâtiment à deux étages (Jarry 1873), érigé devant la Loire, il est précédé au nord d'une cour.

L'historien Le Maire décrivit un peu plus précisément le châtelet en 1648 : « le châtelet était le domicile de rois et ducs d'Orléans, l'ancienne structure du bâtiment, portail, entrée, la cuisine où il y a une cheminée ronde à l'antique qui est en entrant à main gauche le démontrent et aussi que par un mot vulgaire, l'on appelle la cour d'icelui, la Cour le Roy (…). Proche le portail du Châtelet, était anciennement la porte de la ville, comme il se voit par les anciens vestiges des murailles, ce que confirme la charte du roi Louis le Jeune de 1178 qui défend au portier du Châtelet qu'il appelle *Ianitor Castelleti*, d'exiger un droit sur le soing appartenant aux habitants d'Orléans. Le plan et assiette du Châtelet regarde sur la rivière de Loire, du midi et sur la ville du septentrion ; la forme de la structure est quadrangulaire, à la rustique, estant nue, crue et à fort peu d'ornement, ni ayant ni mignardise, ni délicatesse comme aux bâtiments plus récents et modernes. L'entrée est par dedans la ville, son portail est d'une architecture ancienne, ouvrant sur la cour appelée cour le roy, en longueur et largeur y comprenant la salle d'environ 34 à 35 toises.

L'on entre en une grande salle lambrissée par un escalier qui a deux entrées, un perron au milieu, la longueur de la salle dans l'œuvre est de 15 toises sur la largeur de 5. Joignant à la salle à main droite est une antisalle ou chambre basse siège de messieurs de la justice et chambre du conseil du baillage et siège présidial d'Orléans.

A main senestre est le bureau de messieurs les trésoriers généraux de France, et les sièges et chambres du conseil de messieurs le prévôt, lieutenant et conseillers en la prévôté, de l'élection es eaux et forêts. Cette salle est voûtée par le haut et lambrissée ayant au midi neuf croisées ou fenêtres à l'antique et ne mérite sa description en l'état où elle est à présent.

Le châtelet a été construit et rebâti plusieurs fois, les armes des rois et ducs le démontrent.

Pour le portail, il a esté rebâti par le roi Robert environ 1026, où dans une chambre d'icelui les baillis ou leurs lieutenants tenoient leurs plaids.

A l'entrée de la salle, sur une cheminée qui est à main gauche en entrant sont les armes du duc d'Orléans monseigneur Louis de France, fils du roi Charles V dit le Sage, frère du roi Charles VI, 3[ème] duc d'Orléans et celles de la princesse Valentine de Milan sa femme, lesquelles armes portent semé de France au lambeau d'argent à serpent d'azur yssant de gueule. Ce qui donne à cognoistre que c'est du temps de ce duc d'Orléans que cette salle fut rebâtie, lequel fut duc depuis 1392 jusques en l'an 1407.

Car les bâtiments qui sont à main dextre où sont messieurs de la justice paraissent d'une autre structure et par les armes qui sont es vitres se reconnaît la chambre avoir été encore réparée, parce qu'es vitres se voient les armoiries partie de France et de Bretagne scavoir de France d'azur à Trois fleurs de lys d'Or et semé d'hermines pour Bretagne qui sont celles du roi Louis XII et de la reine Anne duchesse de Bretagne sa femme (…) l'an 1498.

La voûte ou plancher de la salle du châtelet démontre aussi que du temps de Henri II qui régnait l'an 1547 fut lambrissé parque ses armes y sont (…) ; laquelle voûte a été faite quand le présidial y fut établi l'an 1551 (Lemaire 1648 : 235 ; Jarry 1873).

L'ancien portail nord était une « haute tour carrée et couverte dont les appartements servaient autrefois aux baillis et à leurs lieutenants qui y rendaient justice » (Beauvais de Préau 1778 d'après Polluche 1736 : 94). Ce portail est alors qualifié d'ancien car il a été refait en 1732.

Au XVII[e] siècle, les membres de la cour royale de passage à Orléans ne descendaient plus dans leurs appartements du Châtelet mais dans les domiciles personnels des notables d'Orléans (gouverneurs, intendants) notamment dans la maison dite du Roi située rue de la Bretonnerie, auj. le tribunal administratif d'Orléans (Lepage 1901 : 138-140).

Le percement de la rue du Châtelet, aujourd'hui d'Alibert

Le châtelet en tant que lieu de résidence et centre exécutif ainsi que législatif fut supprimé et vendu en 1793, puis démoli en 1804 (Lepage 1901 : 30). Les diverses institutions financières et judiciaires se trouvèrent dispersées dans la ville, déjà le nouveau pont sur la Loire mis en service en 1760 ne desservait plus directement cet espace mais les quartiers commerçants plus à l'ouest.
Un ingénieur nommé Normand a dessiné un plan du Châtelet en 1782 ; le plan devait être conservé à la bibliothèque d'Orléans mais a disparu depuis. Il a été néanmoins complété par Charles Pensée vraisemblablement sur la base des découvertes de Collin (**Fig. 12**). A ce jour, il est difficile d'apprécier la fiabilité du travail de Normand, ses indications ne correspondent pas exactement aux observations reportées par Colin et Charles Pensée semble avoir été peu à l'aise avec ses propres compléments de bâtiments qualifiés « d'annexe ».

Il résulta une redistribution des espaces de circulation dans ce quartier notamment la liaison entre le quai de Loire et le marché du Châtelet ; une rue fut donc percée en 1818 dans l'axe de l'ancien portail nord du Châtelet (Lepage 1901 : 30, Gaillard 1998 : 10). Nommée en premier lieu rue du Châtelet, elle reçut en 1886 le nom de rue d'Alibert du nom d'un habitant d'Orléans Jean d'Alibert, de confession calviniste, qui habitait lors de la guerre de religion au 6, place du Châtelet. Préalablement aux fouilles des Halles Châtelet, une enquête a été faite dans les dossiers de la voirie conservés aux archives municipales d'Orléans (Philippe, Jesset 1997). Si les dossiers livrent bien des informations sur la dévolution des bâtiments de la rue Saint-Jacques et de la place du Châtelet (cf. en annexe de ce rapport), il n'en est pas de même pour l'espace correspondant à l'ancien hôtel ducal, dont la municipalité ne semble pas avoir conservé les archives sinon un dossier succinct sous la cote ACO 3 M 24. Des immeubles d'habitation et des commerces occupent depuis l'espace de cette résidence ducale.

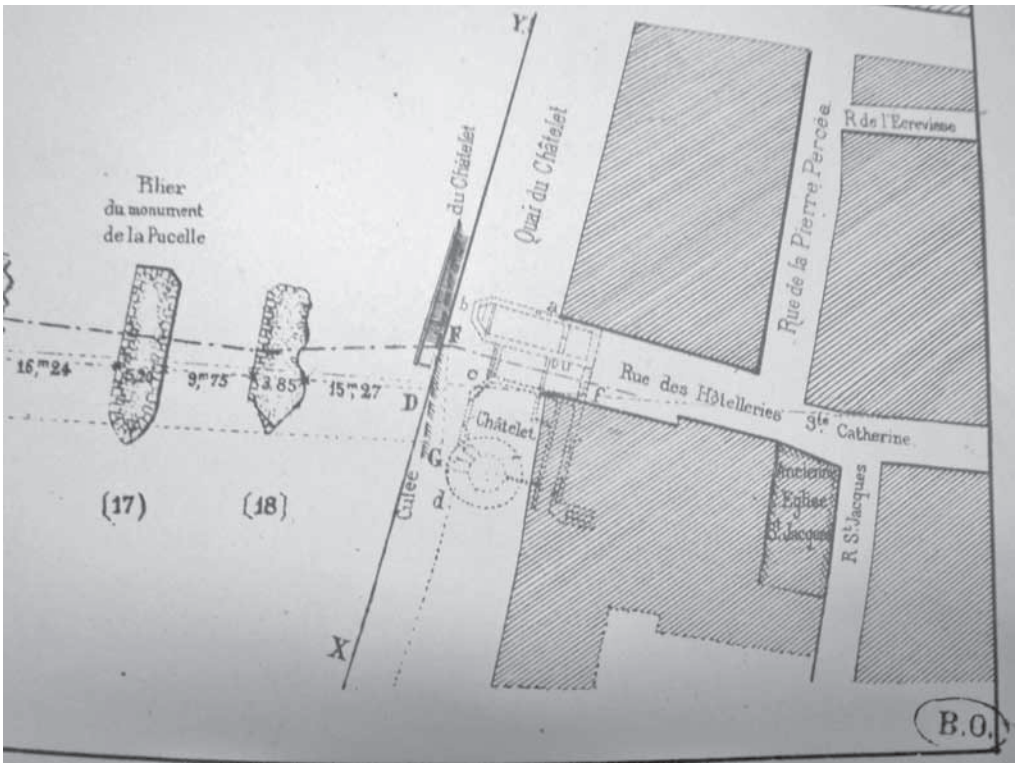

Extrait de Collin 1895 : Ruines du pont détruit en 1760 telles qu'elles étaient en 1866

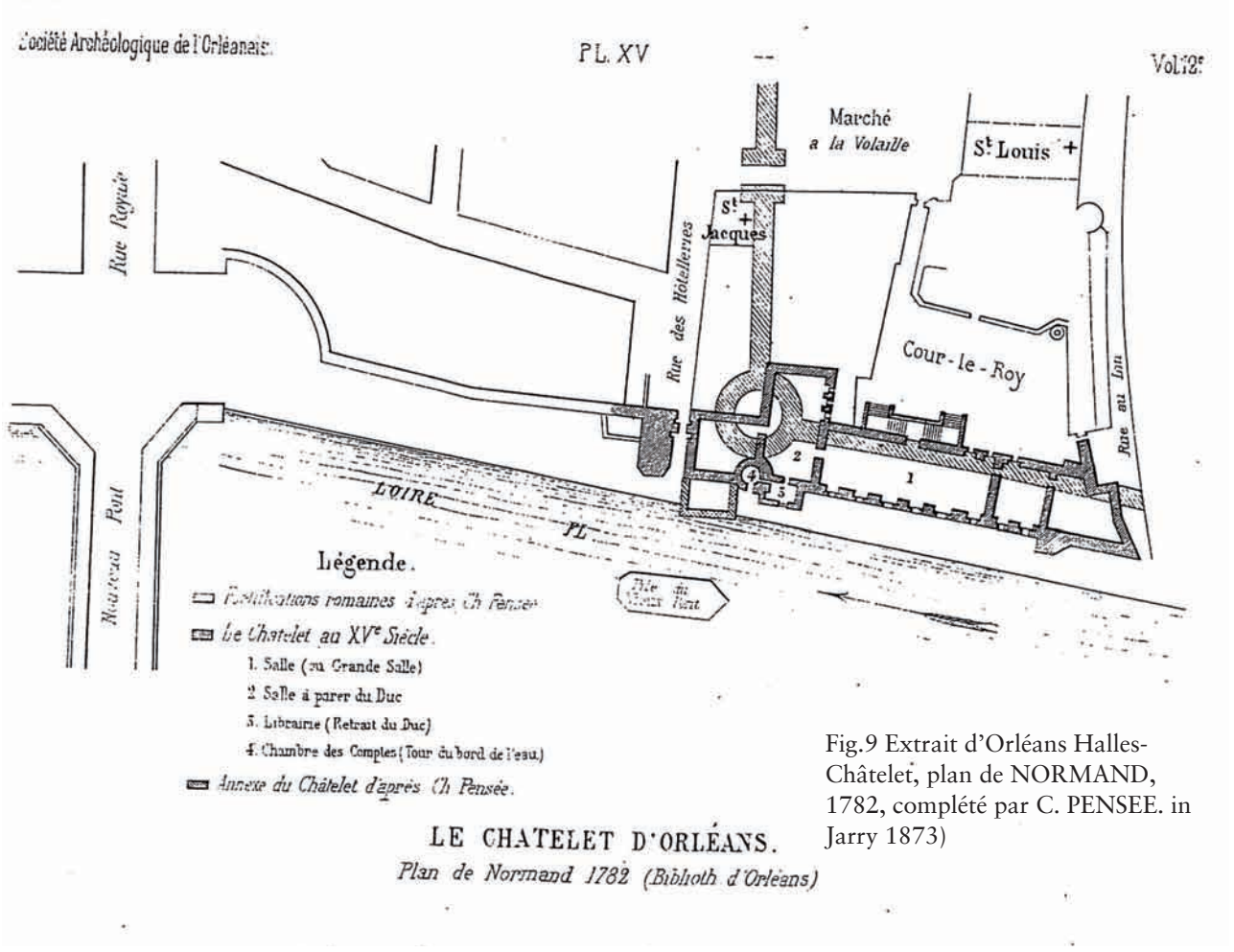

Fig.9 Extrait d'Orléans Halles-Châtelet, plan de NORMAND, 1782, complété par C. PENSEE. in Jarry 1873)

Figure 12 Plan du châtelet au XIX^{e} s

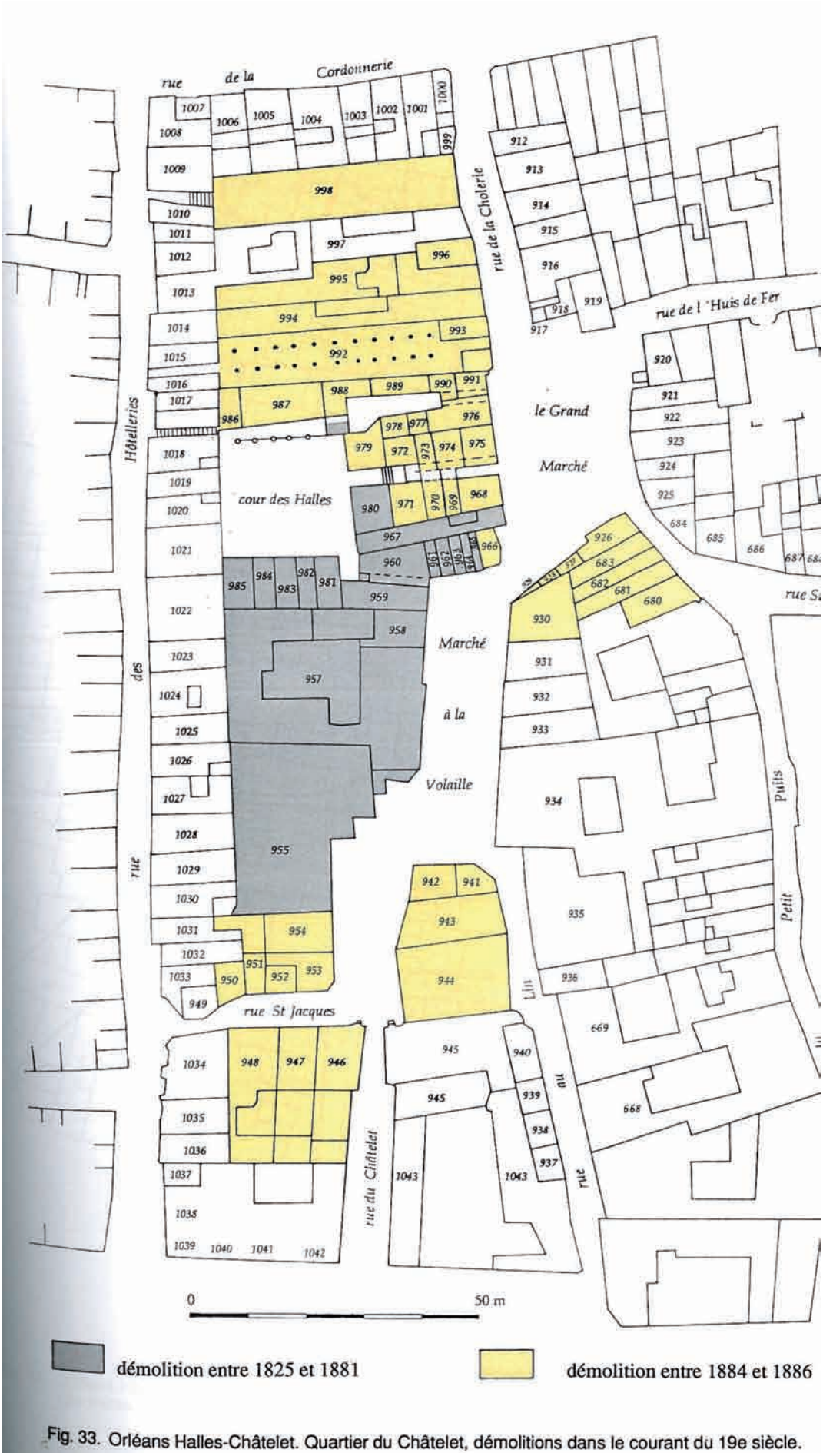

Figure 13- Planche annexe cadastration (fig.13. Extrait de Philippe et Josset 1999, n°du cadastre napoléonien)

Annexe : signalement de l'occupation des parcelles après la vente du châtelet d'après les archives de la commune d'Orléans (ACO) citées dans Philippe et Josset 1999, volume annexe, (Fig. 13)

ACO 3 M 16 Halles du Châtelet, titres de propriété (parcelle 944) :
Acte de vente de la maison sise au 4 rue du Châtelet par le couple Proust-Cerseau au couple Andreu-Clément (16 juin 1880), copié dans Jesset et Philippe 1999 : volume annexe 27
« (…) une maison située à Orléans rue du Châtelet, n°4, qui en formait autrefois deux, et servant à un établissement de bain, connu sous le nom de bains du Chatelet. Cette maison composée de : au rez-de-chaussée, une grande salle et un vestibule avec une porte à deux battants vitrée ; quatorze cabinets de bains parquetés en chêne avec leurs portes pleines, châssis en dessous, couloir au milieu également parqueté. Magasin à baignoires, vestibule sur la rue, portes vitrées avec volets ; il est séparé du couloir par un châssis vitré de 4 m de long. Petite cour pavée. A gauche de la cour, une grande écurie dans laquelle est établie un manège à cheval, porte charretière sur la rue au Lin, deux greniers planchetés au dessus, charpente pour soutenir le bac appartenant aux acquéreurs. Au fond de la cour un corridor, deux cabinets de bain à gauche avec leurs portes vitrées, éclairés l'un sur la cour, l'autre sur la rue au Lin par une croisée, petit cabinet à droite éclairé par une porte vitrée, lieux d'aisances à côté fermant par une porte pleine. L'escalier en bois à droite de la cour pour arriver aux étages supérieurs. Au premier étage : bâtiment principal comprenant cinq chambres à feu, une cuisine et trois autres chambres dont deux à feu. Bâtiment au fond de la cour, trois cabinets froids éclairés sur la rue au Lin par des croisées. Deuxième étage : bâtiment principal, une chambre mansarde éclairée par une tabatière et une porte pleine, une chambre à feu éclairée sur la rue du Châtelet avec une porte pleine, chambre froide à côté, éclairée sur cette rue ayant une porte pleine. Bâtiment au fond de la cour, deux chambres éclairées sur la cour et la rue au Lin par des croisées.
Grenier sur le bâtiment principal auquel on arrive du second étage par un escalier et sa cage, le tout en bois. Grenier planchéié sur le bâtiment du fond et auquel on parvient du second étage par une échelle ordinaire. Cave sous les bâtiments à laquelle on arrive par deux descentes en pierre de taille (…) ». La maison appartenait en 1829 à Jacques Avignon Courtin (marchand de vin) et dame Anne Luveaux.

N°3 rue du Châtelet, parcelle 1854 acte de vente du 3 novembre 1868 par Melle veuve Johannet au couple Arouy Gisors (vannier) d'une maison (parcelle 954):
« (…) comprenant au rez-de-chaussée une grande boutique ouvrant sur la rue, cuisine à la suite éclairée au couchant sur la cour, corridor conduisant à la cour ci après, dans laquelle se trouve l'escalier conduisant aux étages supérieurs, cour, petit cabinet se trouvant dans un bâtiment en appentis, puits à eau, lieux d'aisances. Au premier étage, une grande chambre avec alcôve, éclairée par deux fenêtres sur la rue et chambre sur la cour, petit cabinet dans le bâtiment en appentis. Au deuxième étage, chambre sur la rue et chambre sur la cour, grenier sur le tout, galletas, grande cave sous les bâtiments (…). Le tout tenant du levant à la rue du Châtelet, du nord à la place du grand marché, du couchant à M. Laparra et du midi à M. Malaquin ». Cette maison était dans le patrimoine Bignon depuis au moins 1827.

N° 8 rue du Châtelet (parcelle 943) 1838-1887 (copié dans Philippe et Jesset 1999 : annexes 28-29).
Adjudication au sieur Arrouy d'une maison sise n°8 rue du Châtelet, par acte du 15 mars 1842
« (…) une maison sise place du marché à la volaille. Cette maison se compose d'une vaste boutique sur le devant, sous pente au dessus et au

milieu de la boutique. A la suite, chambre à coucher, de l'autre côté à gauche, cuisine éclairée sur la cour, et arrière cuisine éclairée sur la rue au Lin. Cour ouvrant sur la dite rue au Lin, puits à eau dans la cour.
Entre la cuisine et la boutique, escalier en pierres de taille pour monter jusqu'au grenier Au premier étage et au dessus de la boutique et de la cuisine sont une grande chambre à cheminée éclairée par deux croisées sur la place, et deux cabinets ouvrants sur ladite chambre et tirant leur jour l'un sur la rue, l'autre sur la cour. Second étage deux chambres éclairées sur la cour. Au dessus, grenier avec trois croisées, deux donnant sur la rue et la troisième sur la cour. Second étage, deux chambres éclairées sur la cour. Au dessus grenier avec trois croisées, deux donnant sur la rue et la troisième sur la cour Dans le grenier, escalier en bois conduisant à un galletas, cave sous la boutique et au dessus de cette cave deux celliers servant de chambre de travail au vannier qui l'occupe. Puiset à latrines au second étage. Il est observé que la cour construite sous la cuisine et l'arrière-cuisine, dont il est parlé, et tous les bâtiments construits au dessus et dans la largeur de la cuisine et de cette arrière-cuisine, dépendent de la maison voisine de M. Bastil. La galerie couverte régnant au fond de la cour faisant saillie sur ladite cour, fait également partie de la maison voisine dont M. Bastil est propriétaire (…). Cette maison tient d'un long à l'ancienne église Saint-Louis appartenant aujourd'hui à M. Johannet, d'un long, d'autre long à M. Bastil, du levant à la place du marché à la volaille et du couchant à la galerie dont il est ci-dessus parlé à la rue au Lin (…) ».
Cette maison était dans le patrimoine de la famille Rozier depuis 1772.

ACO 3M24 n°1 rue Saint-Jacques (parcelle 946) **ancienne entrée de la cour au roi** copié dans Jesset et Philippe 1999 : annexes p. 41-42)
Acte de vente de demoiselle Magdelaine Girard Desroches fille majeure et en ses droits bourgeoise à demoiselle Aymée Tourtier de Bardy le 17 mars 1784.
« (…) une maison située sur la rue qui descend du marché à la volaille à la rue Ste-Catherine, et **joignant le portail d'entrée de la cour du Châtelet,** paroisse Saint-Hilaire de cette ville d'Orléans, consistant en bâtiment fait à faîtes couverts d'ardoises composé au rez-de-chaussée d'une allée pavée, boutique sur la rue, chambre à cheminée derrière, deux chambres à cheminée au premier étage, deux chambres au second étage dont une à cheminée, grenier sur le tout dans lequel il y a quelques petits retranchements. Cour pavée derrière le bâtiment laquelle a une porte qui ouvre sur la cour du Châtelet. Au fond de la cour est un bâtiment en appentis qui forme un magasin et grenier au dessus, puits à eau, puiset à latrines ».
Maison tenant d'un long orient au portail et à la cour du Châtelet, d'autre long aux héritiers de demoiselle Marchand, par derrière au passage qui conduit aux bâtiment occupé par le concierge du Présidial et par devant à la rue qui descend à celle de Sainte-Catherine (…) »
La maison est occupée par Claude Charriot perruquier. Elle est en la censive du duché d'Orléans (3 sols 3 deniers de cens, 49 livres 6 sols 3 deniers de rente foncière envers le domaine du Duché).
La maison appartenait au dit sieur Desroches comme héritier du sieur Girard Desroches qui l'avait fait construire avec d'autres maisons sur divers bâtiments er places dont il s'était rendu adjudicataire sous le nom de Joseph le Grand le 16 mars 1728.
Acte de vente de 1817 avec le renseignement complémentaire : « une cave et un caveau au dessous de cette maison, une cour derrière garnie d'espaliers et de terrasses, une cuisine, bûcher à côté et grenier au dessus, dans lequel est une chambre et mansarde. Maison qui a deux entrées, l'une sur la rue Saint-Jacques, l'autre sur la rue qui a été percée dans l'emplacement du ci-devant châtelet. »
En 1876, il s'agit d'un commerce de vin détenu par les Naudin.

ACO 3M24 N°3 rue Saint-Jacques et la rue dans son entier : adjudication le 17 mars 1728 de plusieurs bâtiments **de la cour le Roy** (copié dans Jesset et Philippe 1999 : annexes 42-43) :
« Mise aux enchères de : deux boutiques joignantes les prisons occupées par le sieur Préddé et autres, d'un estaçon joignant **la grande porte d'entrée de la cour le roi** dont jouit la veuve Berthelier ; **du grand bâtiment au dessus de ladite porte d'entrée,** le cénacle étant dans les jambages du portail, escalier et écurie étant au long dudit escalier et galerie jusques au coin du magasin occupé par Hatton dont jouissaient cy devant les révérends pères Augustins ; une **maison** en la dite cour occupée par la dite veuve Berthelin ; une maison dite cour occupée par Jean Tariet ; une grande place et terrain au derrière desdites maisons en toute son étendue avec tous les bâtiments qui y sont à prendre depuis le mur de séparation qui est du côté de la salle d'audience dont jouissaient pareillement lesdits religieux augustins, même de ceux par le haut dont jouit Germain Travailly concierge du Châtelet ; de deux boutiques joignant la salle de l'audience du Châtelet ; d'une maison et grange dite **cour le roi et gallerie** derrière cy devant occupée par lesdits religieux augustins autant qu'en éportent (?) lesdits bâtiments occupés par la veuve Crosnier ; **d'un magasin à tourelle susdite cour le Roy et galerie derrière** et à côté qu'en emportent les dits bâtiments seulement occupés par le sieur Hatton ; et d'un estasson entre la chapelle Saint-Louis et la porte d'entrée de la cour le Roy dont jouissent cy devant les dits religieux augustins (…).
Preddé emportent les enchères sur les deux boutiques ; Christophe Amelot sur **la maison et grange située Cour le Roy avec galerie derrière** ; Florent Hatton pour le magasin, tourelle et galerie ; Martin Roton pour l'estaçon à côté de la chapelle ; Joseph Legrand pour les autres bâtiments de la cour le Roy, l'esaçon joignant la porte d'entrée, le grand bâtiment au dessus et cénacles, deux maisons et une grande place et terrain.

Il n'y a curieusement presque aucune information sur les parcelles 1037 à 1044 (correspondant au Châtelet lui-même). Signalons aussi qu'il existe aux archives communales d'Orléans un petit fonds de document concernant la rue d'Alibert : DOS 6 : rue d'Alibert (offre d'acquisition d'un immeuble situé dans le plan d'alignement de la rue (parcelles 940 et 945) en 1939.

V. Données archéologiques

La tranchée réalisée du sud au nord dans l'axe central de la rue d'Alibert a permis de dresser la coupe des couches stratigraphiques présentes jusqu'à 1,30 à 1,50 m sous le niveau actuel **(Fig. 14a,b,c (A3 en fin de rapport)**. Il s'agit d'une approche assez superficielle d'une stratigraphie pouvant compter une puissance de près de 3 m en partie haute de la rue ; la coupe révèle néanmoins une succession de sols de la rue moderne percée en 1818 reposant sur des maçonneries dont une au moins est datée de la période romaine et sur les couches de remblais qui ont succédé à la destruction du châtelet (en 1804).

Les descriptions et relations des couches sont précisées dans le tableau d'inventaire, annexé en fin de volume.
Les couches supérieures sont les aménagements de la voirie actuelle, constituée de l'enrobé et de sa couche de support en graviers calcaires, représentant 0,50 m d'épaisseur (US.1000 et 1001, que l'on retrouve sur toute la longueur de la coupe). Elles surmontent plusieurs tranchées de réseaux modernes ou contemporains. Un réseau de téléphone dans une chape de béton, axé sud-ouest / nord-est, est présent à l'extrémité sud de la tranchée ; sur toute la longueur de la tranchée se développent une conduite de gaz (à -0,90 m sous la surface) le long de la limite est et une canalisation d'eau en parallèle, le long de la limite ouest (à -1,20 m sous la surface). Cinq autres tranchées de réseaux sont perpendiculaires au sondage, elles atteignent des profondeurs de -0,80 à -1.20 m et correspondent à des conduites de gaz, d'électricité, ou d'eau.
Sous ces couches contemporaines apparaissent une série de strates peu épaisses qui alternent des sols et des couches d'occupation et de circulation. L'état de conservation de cette séquence de couches ainsi que son profil sont variables sur la longueur de la coupe. La séquence, relevée intégralement dans la partie nord de la coupe, montre 8 US (1041 à 1045, 1023, 1030 et 1037) pour une épaisseur de 80 cm. Dans les parties centrale et sud, la séquence n'a pas été relevée sur toute la longueur où elle était visible et seules deux coupes témoins ont été reportées, montrant d'une part 13 couches sur une épaisseur de 60 cm (US 1047 à 1059) et d'autre part 10 couches pour une épaisseur de 35 cm (US 1061 à 1070) (**Fig. 14a, b et c ; 15 et 16**). Toutes les tranchées des réseaux modernes (canalisations d'eau en plomb) ou contemporains (gaz, électricité) percent cette séquence. Aucun matériel archéologique n'a été recueilli dans cette série de couches, ne permettant pas d'affiner la datation de ces sols et niveaux de circulation qui sont en rapport avec la rue aménagée après la destruction du châtelet au début du XIX^{e} s.

Figure 15 Photographie de la coupe au niveau de M3
© Thibaud Guiot

Figure 16 Photographie de détail (coupe) des sols)
© Thibaud Guiot

Les maçonneries de trois murs certains (M1, 2 et 4) et un probable (M8), perpendiculaires à l'axe de la tranchée, ont été mises en évidence.
Le niveau de destruction du mur M1 apparaît à -0,95 m, sous une couche de remblais modernes et, au niveau de la coupe N-S **(Fig. 14a /b/c)**, sous le comblement de la tranchée de la conduite de gaz. La largeur du mur est de 0,72 m. Son relevé en plan révèle un axe légèrement plus orienté vers le nord-ouest que le mur M.2, situé à 4 m au nord. Deux sondages manuels dans les couches 1085 (remblais de pierres, issus d'une démolition) au sud et 1081 (remblais de terre noire) au nord, ont permis de révéler 0,70 m de hauteur de maçonnerie sans atteindre la base du mur **(Fig. 17**, **18**, **19**).
La maçonnerie est constituée de pierres calcaires avec quelques fragments erratiques de tuiles, elle est liée par un mortier de chaux et de sable de couleur gris clair. La face sud du mur est soignée, lissée par un enduit colmatant tous les joints et recouvrant en partie les pierres, indiquant un parement visible d'élévation, tandis que la face nord du mur est brute, irrégulière donc en situation enfouie et non visible (suggérant en outre que la maçonnerie aurait été appliquée contre le front de taille de la couche 1081 et des autres couches sous jacentes).

Figure 17 Photographie du mur M1, vue zénithale
© Thibaud Guiot

Figure 18 Photographie du mur M1 vers le nord
© Thibaud Guiot

Figure 19 Photographie du mur M1 vers le sud
© Thibaud Guiot

Le mur M2 apparaît à une profondeur de 1,10 m. Il est large de 0,68 m et orienté, à quelques degrés près, est-ouest **(Fig. 14a /b/c)**. La maçonnerie de blocs et pierres calcaires, avec quelques fragments de tuiles, est liée par un mortier de sable et de chaux beige clair. D'après les observations portées sur la profondeur des sondages manuels réalisés de chaque côté du mur, le parement de ses deux faces est soigné et régulier, en particulier sur le côté sud lissé par le mortier qui recouvre l'appareil **(Fig. 20, 21, 22)**. Quatre couches de remblais s'appuient contre la face sud du mur : la couche 1081, qui se développe sur tout l'intervalle entre les murs M1 et M2, dont le fond, visible seulement dans le sondage sud de M2, semble accuser une pente vers le sud ; les couches 1082, 1083 et 1084 montrent un déversement vers le sud mais elles ne se retrouvent pas dans le sondage manuel au nord de M1.

Figure 20 Photographie du mur M2
© Thibaud Guiot

Figure 21 Photographie du mur M2
© Thibaud Guiot

Figure 22 Photographie du mur M2
© Thibaud Guiot

Le plan du châtelet de Ch. Pensée, qui reprenait le plan établi en 1782 par Normand, a été mis à l'échelle et superposé avec le fond cadastral actuel et le plan des murs découverts, montrant un certain nombre de problèmes de positionnement, de dimensions ou de proportions, qui récusent la fiabilité de ce document historique pour une exploitation planimétrique fine **(Fig. 23)**. Ainsi la correspondance est-elle très imprécise, voire inexistante, entre les murs dégagés lors de cette intervention et susceptibles d'appartenir à une phase d'aménagement contemporaine du châtelet, et le « plan du châtelet au XV^{e} s. ». Seul le mur M2 pourrait correspondre au mur de façade nord du châtelet, au niveau du perron et du double escalier desservant sa cour intérieure. Quant au mur M1, soit il relève d'un aménagement à l'intérieur du bâtiment principal du châtelet (cave ?), soit d'un dispositif particulier (mur de terrasse ?) postérieur à la destruction du châtelet (en 1804) et antérieur au percement de la rue (en 1818).

Un aménagement localisé au nord du mur M2 avait été aperçu comme la maçonnerie d'une fondation (M3/US 1086), avant de constater en nettoyant le fond de la tranchée qu'il s'agissait d'un sol en calcaire très compact (**Fig. 24**, **25)**, disposé sur un radier de pierres calcaires, qui se développe sur plus de 5 mètres vers le nord (il n'a pas été possible de l'observer au-delà). Le sol apparaît entre 1,30 et 1,40 m sous la surface. Une fosse circulaire d'un diamètre de 0,90 m (F.7) visible en coupe et en plan, perce le sol calcaire. Deux autres fosses (F.5 et F.6) ont été identifiées en coupe. Localisées au sud de M4, elles sont superposées mais séparées par une série de couches situées sous le creusement de F.5 et qui couvrent le comblement de F.6. La position stratigraphique de ces deux fosses les place dans la période moderne à contemporaine.

Figure 24 Photographie de M3
© Thibaud Guiot

Figure 25 Photographie de M3
© Thibaud Guiot

Au nord de la tranchée a été découvert un mur (M4), axé est-ouest et apparu à une profondeur de 1,25 m **(Fig. 14a /b/c)**. Il est large de 0,67 m construit avec un parement de moellons calcaires grossièrement équarris et un blocage de pierres, le tout lié par un mortier hydraulique rose de tuileau, caractéristique de la période romaine dans des dispositifs en relation avec un milieu humide ou de la circulation d'eau **(Fig. 26, 27, 28)**. Le mur est recouvert d'une couche de pierres calcaires (US 1010) et sur ses deux faces s'appuient des couches de remblais (1012 au nord et 1011/1036 au sud). Plusieurs tessons recueillis dans la couche 1011 appartiennent à la période romaine mais ils sont accompagnés de matériel médiéval (haut Moyen Âge et XIIe s.) et un seul tesson, antique, provient de la couche 1036 qui se développe vers le sud, en bas de la coupe et en fond de tranchée.
Ce mur, isolé à l'échelle de cette modeste tranchée de diagnostic archéologique dont la profondeur permet à peine d'apercevoir les couches d'occupations les plus anciennes, peut s'inscrire sans difficulté dans un environnement déjà bien occupé à l'époque romaine mais rien ne précise à ce stade sa datation exacte. La position du mur coïncide avec le tracé présumé de la rive de la Loire à l'époque gauloise (Méténier 2007, fig.43) et son mode de construction indique un contexte humide, pourquoi pas en rapport direct avec la proximité du fleuve dans l'hypothèse d'un aménagement au Haut-Empire. Mais le niveau d'apparition du mur suggère davantage un aménagement d'une structure, d'un bâtiment, à l'intérieur du castrum du Bas-Empire, dont le mur sud du rempart, qui n'a pas été atteint dans cette tranchée, se situerait à environ 30 m au sud du mur M4.
Dans la moitié nord de la tranchée, entre les murs 2 et 4, le nettoyage de la coupe et du fond de la tranchée ont permis de révéler, vers -1,40 m, la

Figure 26 Photographie du mur M4 © Thibaud Guiot

Figure 27 Photographie du mur M4 © Thibaud Guiot

Figure 28 Photographie du mur M4 © Thibaud Guiot

surface d'un massif de maçonnerie large de 1,35 m (M8/US 1087) **(Fig. 29, 30, 31)**. Il semble que sont associées ici la maçonnerie (fondation ?) d'un mur large d'environ 0,80 m et une couche de calcaire compact qui se développe vers le nord et proche dans sa composition de celle repérée à quelques mètres au sud (M3). La construction est disposée sur un axe est-ouest et la limite sud, correspondant au bord du mur, est régulière, contrairement à la limite au nord dans la couche calcaire qui suggère qu'elle a été perturbée par un ou plusieurs creusements.

Figure 29 Photographie (n°131) de M8/US.1087 © Thibaud Guiot
Figure 30 Photographie (n°155) de M8/US.1087 © Thibaud Guiot
Figure 31 Photographie (n°158) de M8/US.1087 © Thibaud Guiot

VI. Conclusion

L'opération de diagnostic archéologique concerne l'emprise de la mise en place d'une tranchée d'assainissement au centre de la rue d'Alibert. Cette rue, longue d'environ 50 mètres et axée nord-sud, est située entre la rue des Halles au nord et le quai du Châtelet au sud ; percée en 1818, elle est une création moderne, faisant suite à la vente du Châtelet royal en 1793 puis à sa destruction en 1804. Ce secteur correspond en outre à la partie sud-ouest du *castrum* du Bas-Empire, et sur le mur d'enceinte méridional de celui-ci aurait été assise la fondation du mur de façade nord du Châtelet.
La tranchée de diagnostic (67 m²), préfigurant celle du futur réseau, a une largeur d'environ 1 m et sa profondeur a été limitée à environ 1,30 m. Elle s'inscrit dans un espace très largement perturbé par de multiples tranchées de réseaux anciens ou modernes (téléphone, eau, gaz, électricité).
Les structures archéologiques (fosses, murs, couches de sols) sont réparties sur toute la longueur de la tranchée (46 m). Le niveau de surface est à 99,05 m NGF au nord de la rue et à 96,82 m au sud. La stratigraphie archéologique commence immédiatement sous les couches contemporaines de surface (enrobé et sa couche de graviers), vers -0,50 m. Le sommet des murs (antique et médiévaux) apparaît entre -1 et -1,20 m.
Le fond de tranchée, limité à environ -1,30 m, n'a pas permis d'explorer toute la puissance de la stratigraphie, qui peut dépasser 3 m au nord de la rue.
La stratigraphie révèle une succession de niveaux de sol des états modernes de la rue. Ils reposent sur des remblais qui couvrent l'arase de plusieurs murs, tous axés est-ouest. Une élévation de mur antique, construit avec un mortier hydraulique de tuileau et un parement de moellons grossièrement équarris, est présente au nord de la rue. Le reste des maçonneries pourrait appartenir à des aménagements du Châtelet, dont on ne connaît pas en détail la configuration intérieure et pour lequel les plans les plus anciens datent de la fin du XVIIIe s. Le matériel céramique collecté suggère des séquences de remblayages importants durant l'Antiquité, au haut Moyen Âge (V^{e}-VI^{e} s.) et vers les XI^{e}-XII^{e} s.

A l'aune des résultats de ce diagnostic, deux remarques particulières viendront compléter le bilan.
La première pour souligner l'intérêt d'assortir les travaux de voirie d'une intervention archéologique (car ici la question avait été soulevée), dès lors qu'ils concernent le cœur historique d'une ville car, même s'ils ne portent que sur quelques dizaines de mètres carrés, ils demeurent une opportunité particulière sinon unique de livrer en certains points spécifiques du tissu urbain les images des archives de son sous-sol.
La seconde porte sur le type d'intervention à envisager, avec une préférence -qui, si elle n'était évidente aura été ici démontrée- pour un diagnostic en bonne et due forme, dans les règles de l'art et dans une démarche de gestion anticipée des travaux, plutôt que pour une procédure de surveillance de travaux qui, au coup par coup, n'offre souvent qu'une vision et des résultats lapidaires et minimalistes des vestiges, dans un cadre opérationnel très contraignant et parfois qualifié de « chronophage ».

Références bibliographiques

Bouchet 1524
BOUCHET (J.). – *Les Annales d'Aquitaine*. Paris : Enguilbert de Marnef, (1ère édition).

Catalogue d'exposition 1987
Orléans, les premiers capétiens. Catalogue d'exposition. Ville d'Orléans : Centre de publication IBM, 119 p.

Colin 1895
COLLIN (A.). – « Le pont des Tourelles à Orléans 1120-1760 ». *Mémoires de la SAHO,* 1895, 26, 635 p.

Gaillard 1998
GAILLARD (L.) –: *Orléans au fil des rues, Orléans*, Communication Presse Edition, 1998, 168 p.

Gonzalez 1994
GONZALEZ (E.). – *Châtelet ou hôtel ? La résidence ducale à Orléans au XVe siècle*. Association des Amis du Centre Jeanne d'Arc, 1994, 18, 13-22.

Guizot ed. 1824
GUIZOT (M.). – Histoire des Francs par Grégoire de Tours, livre VIII., (Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France), Paris, Brière, 1824.

Jouvellier 1932
JOUVELLIER (P.). – Fouilles exécutées place du Châtelet, n° 3 : l'enceinte gallo-romaine. *Bulletin de la SAHO,* 1932, XXII, 153-157.

Jarry 1873
JARRY (L.). – Le châtelet d'Orléans au XVe siècle et la librairie de Charles d'Orléans en 1455. *Mémoires de la SAHO*, XII, 1873.

Lemaire 1648
LEMAIRE (F.). – *Histoire et antiquités d'Orléans*. Orléans : Maria Paris (2de édition), 1648, 262 p.

Le Maire 1943
Le MAIRE (J.). – Note sur une nouvelle fouille exécutée en avril 1941 3 place du Châtelet et l'enceinte gallo-romaine d'Orléans, Orléans : Houzé, 1943, 3 p.

Massat, Josset 2002
MASSAT (T.), JOSSET (D.). – Orléans, Halles Châtelet. Document final de synthèse, Orléans : INRAP, 2002, 146 p.

Massat *et al.* 2002
MASSAT (T.), BLANCHARD (P.), FAYE (M) et al. – Orléans : îlot de la Charpenterie, 2ème campagne : document final de synthèse de fouille archéologique. Pantin : INRAP, 2002.

Méténier 2007 : METENIER (F.) (dir.) – *Rapport de fouille archéologique préventive, Orléans (Loiret), ZAC des Halles-1 (îlot B) et rue des Halles*, INRAP Centre-Ile-de-France, Service régional de l'Archéologie Centre, Orléans, 2007, 221 p., ill.

Miéjac 2011
MIEJAC (E.). – *Ponts, duits et aménagements dans le lit de la Loire*. Rapport de diagnostic, Orléans : INRAP, 185 p.

Philippe, Jesset 1997
PHILIPPE (M.), JESSET (S.). – *Orléans Halles Châtelet Etude historique et archéologique*. Ville d'Orléans : SAMO, 1997, 135 p.

Serre 2010
SERRE (S.). – *Orléans 8-10 rue des Halles : évolution d'un cœur d'îlot au centre d'Orléans de la période gauloise à la période moderne*. Rapport de fouille archéologique, Orléans : INRAP, 2010, 191 p.

Soyer 1979
SOYER (J.). – *Les noms de lieux de Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*. Roanne, Horvath, 735 p.

Thibault 1997
THIBAULT (J.). – *Orléans à la fin du Moyen Âge vers 1380-vers 1450,* thèse de doctorat d'histoire, Université de Paris-La Sorbonne (dir. P. Contamine), 1997.

Références numériques

Plan cadastral : http://www.cadastre.gouv.fr

Photographies aériennes : http://www.geoportail.fr/

Table des illustrations

14 **Figure 01** Carte de la France, du département et de localisation d'Orléans et ses environs sur IGN 1/250.000e
15 **Figure 02** Extrait carte IGN 1/25 000e et photographie aérienne (géoportail.fr)
16 **Figure 03** Limite de la prescription du Sra sur fond de plan cadastral
26 **Figure 04** Photographie de la tranchée vue du toit du parking des halles, vers le sud © Thibaud Guiot
27 **Figure 05** Photographie de la tranchée vers le nord, entre deux réseaux © Thibaud Guiot
28 **Figure 06** Plan de localisation de la tranchée © Pierre-Yves Devillers
29 **Figure 07** Plan général de la tranchée et des faits © Pierre-Yves Devillers
30 **Figure 08** Photographie : vue générale de la tranchée vers le sud, effondrement de la coupe © Thibaud Guiot
32 **Figure 09** Plan de localisation © Véronique Vaillé, Diane Carron, Inrap
34 **Figure 10** Plan du châtelet au XV^{e} s
36 **Figure 11** Plan du châtelet au XVII^{e} s.
39 **Figure 12** Plan du châtelet au XIX^{e} s
40 **Figure 13** Planche annexe cadastration
71, 73 et 75 **Figure 14a, b, c** Relevé de la coupe N-S de la tranchée © Pierr-Yves Devillers, Thibaud Guiot
45 **Figure 15** Photographie de la coupe au niveau de M3 © Thibaud Guiot
45 **Figure 16** Photographie de détail (coupe) des sols) © Thibaud Guiot
46 **Figure 17** Photographie du mur M1, vue zénithale © Thibaud Guiot
47 **Figure 18** Photographie du mur M1 vers le nord © Thibaud Guiot
47 **Figure 19** Photographie du mur M1 vers le sud © Thibaud Guiot
48 **Figure 20** Photographie du mur M2© Thibaud Guiot
49 **Figure 21** Photographie du mur M2 © Thibaud Guiot
49 **Figure 22** Photographie du mur M2 © Thibaud Guiot
77 **Figure 23** Proposition de superposition du plan cadastral actuel au plan du châtelet publié par Ch. Pensée (d'après Normand, 1782) avec la localisation de la tranchée de diagnostic (2011)
50 **Figure 24** Photographie de M3 © Thibaud Guiot
50 **Figure 25** Photographie de M3 © Thibaud Guiot
51 **Figure 26** Photographie du mur M4 © Thibaud Guiot
51 **Figure 27** Photographie du mur M4 © Thibaud Guiot
51 **Figure 28** Photographie du mur M4 © Thibaud Guiot
52 **Figure 29** Photographie de M8/US.1087 © Thibaud Guiot
52 **Figure 30** Photographie de M8/US.1087 © Thibaud Guiot
52 **Figure 31** Photographie de M8/US.1087 © Thibaud Guiot

III. Inventaires techniques

1 - Inventaire des structures et des unités stratigraphiques

a- inventaire des tranchées

N° tranchée	N° de parcelle	Long. en m	Larg. moy. en m	Extension (oui/non)	surface ouverte m²	Profondeur tranchée	N° Faits - U.S.	observation datation
01	Rue d'Alibert - Orléans	46	1 à 1,40m	non	67	1,30 à 1,50m	M. 01 à 05 ; F. 06, 07 ; US. 1000 à 1102	périodes romaine à contemporaine

b- inventaire des Us et des faits

N°US	Equivalent à	N°Fait/Mur	Recouvre	Recouvert par	Description	Interprétation	N°de minute
1000			1001		Enrobé		1
1001			1002	1000	Calcaire	Remblai	1
1002			1003	1002	Sable jaune	Remblai	1
1004			1005	1003	Mortier gris sableux très friable. Il est composé de petits galets roulés, de quelques terres cuites architecturales et de fragments d'ardoise	Remblai	1
1005			1006	1004	Mortier gris compact composé de sable et de graviers	Remblai	1
1006			1007	1005	Limon brun gris charbonneux. Présence de faune, de terres cuites architecturales et de fragments de céramique	Remblai	1
1007			1008	1006	Mortier gris clair sableux	Préparation de sol ?	1
1008			1009	1007	Lit de terres cuites architecturales concassées	Préparation de sol ?	1
1009				1008	Limon brun gris verdâtre comportant du charbon de bois, des terres cuites architecturales et des fragments de mortier. Présence d'un fragment d'épingle à cheveux en os	Remblai	1
1010			1011, 1090	1014	Couche de pierres et de moellons calcaire. Précence de mortier sableux désagrégé	Remblai	1
1011			1090	1010	Limon gris-noir comportant des fragments de céramiques	Remblai	1
1012		M.4		1090		n°de creusement du mur M4 US 1090	1
1013			1014	Information inconnue car la coupe s'est effondrée	Sable marron «caramel» comportant des cailloux et de la terre cuite architecturale	Comblement d'une ancienne structure, peut-être un ancien réseau	1
1014			1010	1013	Sable gris mélé à des cailloux	Comblement d'une ancienne structure, peut-être un ancien réseau	1
1015		F.5	1016	1001	Limon gris sombre sableux et pulvurulent. Pas de matériel	Comblement de la fosse F. 05	2
1016		F.5	1017	1015	Couche hétérogène composée de sables, de graviers et de débris de démolition : terres cuites architecturales, ardoises et charbon de bois	Comblement de la fosse F. 05	2
1017		F.5	1018	1016	Couche sableuse brun gris hétérogène et très pulvurulente. Présence d'ardoises, de galets, de terres cuites architecturales et d'inclusions de mortier	Comblement de la fosse F. 05	2
1018		F.5	1019	1017	Sable de rivière de couleur jaune	Comblement de la fosse F. 05	2
1019		F.5	1025, 1026, 1027, 1028, 1022, 1020, 1021	1018		n°de creusement de la fosse 05	2
1020			1021	1019	Couche meuble composée de sable brun	Remblai	2
1021			1022	1020	Couche de couleur et de texture hétérogène comportant du mortier, du sable, des galets et des fragments de terres cuites architecturales	Remblai	2

N°US	Equivalent à	N°Fait/Mur	Recouvre	Recouvert par	Description	Interprétation	N°de minute
1022			1029	1021 et 1028	Couche hétérogène sableuse assez meuble de couleur gris sombre. Elle est composée de galets et de cailloux calcaire	Remblai	2
1023			1030	1022, 1029 et 1045	Chappe de mortier rose clair. Présence de sable, de chaux, de cailloux calcaire et de quelques charbons	Préparation de sol ?	2
1024			1025	1001	Sable gris jaune meuble	Remblai	2
1025			1026	1024 et 1019	Sable gris clair meuble comportant des inclusions de mortier, quelques galets, des fragments d'ardoise et des terres cuites architecturales	Remblai	2
1026			1027	1025 et 1019	Couche meuble de sable brun	Remblai	2
1027			1028	1026 et 1019	Couche de sable gris clair composée de débris remaniés de démolition : mortier désagrégé, fragments d'ardoises et de terres cuites architecturales	Remblai	2
1028	1044		1022	1027 et 1019	Mortier beige présentant des inclusions de briques et de calcaire. Présence de charbons de bois et de galets roulés	Préparation de sol ?	2
1029			1023	1022 et 1045	Couche meuble de sable brun clair	Remblai	2
1030			1037, 1038, 1036 et 1091	1023	Limon noir compacte et sec. Présence de fragments de mortier, de terres cuites architecturales, de cailloutis, de charbons de bois et de faune	Remblai	2
1031		F.6	1036 et 1039	1033, 1034 et 1035		Creusement de la fosse F.06	2
1032		F.6	1033	1030	Couche sableuse gris sombre contenant de nombreux débris de démolotion : terres cuites architecturales et charbons de bois	Comblement de la fosse F. 06	2
1033		F.6	1034 et 1035	1032	sable limoneux	Comblement de la fosse F. 06	2
1034	1035	F.6	?	1033	Limon noir sableux homogène et meuble	Comblement du premier état de la fosse qui, dans un deuxième temps a été curée permettant ainsi le dépôt des us 1033 et 1032	2
1035	1034	F.6	?	1033	Limon noir sableux homogène et meuble	Comblement du premier état de la fosse qui, dans un deuxième temps a été curée permettant ainsi le dépôt des us 1033 et 1032	2
1036	1039		?	1031 et 1030	Limon noir sableux assez meuble. Il comporte quelques charbons de bois, quelques pierres calcaire, des fragments de brique et du mortier	Remblai	2
1037			1038	1030	Limon sableux noir et hétérogène. Présence de débris de démolition, des cailloux, des terres cuites architecturales et du mortier	Remblai	2
1038	= 1060		1039	1037 et 1030	Limon gris/noir meube et homogène. Il est composé de sable, de charbons de bois et de quelques graviers	Remblai	2
1039	1036			1038 et 1031	Limon hétérogène composée d'une grande quantité de pierres, de terres cuites architecturales et de fragments de mortier	Remblai composée de démolition remaniée	2
1040	1024		1041	1001	Sable gris jaune meuble	Remblai	2
1041	1025		1042	1040	Sable gris clair meuble comportant des inclusions de mortier, quelques galets, des fragments d'ardoise et des terres cuites architecturales	Remblai	2
1042	1026		1043	1041	Couche meuble de sable brun	Remblai	2
1043	1027		1044	1042	Couche de sable gris clair composée de débris remaniés de démolition : mortier désagrégé, fragments d'ardoises et de terres cuites architecturales	Remblai	2
1044	1028		1045	1043	Mortier beige présentant des inclusions de briques et de calcaire. Présence de charbons de bois et de galets roulés	Préparation de sol ?	2
1045	1022		1023	1044	Couche hétérogène sableuse assez meuble de couleur gris sombre. Elle est composée de galets et de cailloux calcaire	Remblai	2
1046	1040		1047	1001	Sable gris jaune de texture meuble	Remblai	3

N°US	Equivalent à	N°Fait/Mur	Recouvre	Recouvert par	Description	Interprétation	N°de minute
1047			1048	1046 et 1001	Couche hétérogène sèche et compacte. Elle est composée de sable gris et d'inclusions de sables et de mortiers	Remblai	3
1048			1049	1047	Couche très compacte de béton ? Composée de sable	couche de sol (rue)	2
1049			1050	1048	Couche de sable jaune très meuble	Petit remblai ?	3
1050			1051	1049	Couche de sable gris compacte	couche de sol (rue)	3
1051			1052	1050	Petit lit de mortier gris	sol	3
1052			1053	1051	Couche de sable et de béton	sol	3
1053			1054	1052	Couche de limon gris constituée de terres cuites architecturales	couche de circulation ? (rue)	3
1054			1055	1053	Mortier sableux compact de couleur blanchâtre	couche de sol (rue)	3
1055			1056	1054	Liseré de limon gris, couche très fine posée sur le sol de mortier	couche de circulation (rue)	3
1056			1057	1055	Mortier sableux compact de couleur blanchâtre	couche de sol (rue)	3
1057			1058	1056	Liseré de limon gris, couche très fine posée sur le sol de mortier	couche de circulation (rue)	3
1058			1059	1057	Mortier sableux compact de couleur jaune beige	couche de sol (rue)	3
1059			1060	1058	Limon hétérogène de texture compacte. Inclusions de mortiers, de terres cuites architecturales et de charbons de bois	Remblai	3
1060	= 1038		?	1059	Couche de limon et de sable gris/verdâtre. Présence de cailloux et de diverses inclusions. Toutefois, l'ensemble est homogène	Remblai	3
1061			1062	1001	Couche de sable jaune très meuble	Remblai	5
1062			1063	1061	Chappe de mortier sableux de couleur beige mélangé à quelques fragments de tuiles	couche de sol (rue)	5
1063			1064	1062	Limon sableux de couleur gris composé de quelques petits galets	couche de circulation (rue)	5
1064			1065	1063	Couche de mortier sableux de couleur beige à rose	couche de sol (rue)	5
1065			1066	1064	Couche de limon gris	couche de circulation (rue)	5
1066			1067	1065	Mortier beige	couche de sol (rue)	5
1067			1068	1066	Couche de limon brun gris	couche de circulation (rue)	5
1068			1069	1067	Mortier beige	couche de sol (rue)	5
1069			1070	1068	Couche de limon brun	couche de circulation (rue)	5
1070			1071	1069	Mortier beige	couche de sol (rue)	5
1071	1059		1072 et 1077	1070	Limon hétérogène de texture compacte. Inclusions de mortiers, de terres cuites architecturales et de charbons de bois	Remblai	5
1072			1073 et 1074	1071 et 1077	Limon gris verdâtre homogène présentant des inclusions de petits graviers	Remblai	5
1073			1074	1072	Liseré de mortier beige à rose clair	couche de sol	5
1074			1075	1073 et 1072	Limon brun grisâtre avec des inclusions de mortier, de briques et de pierres	Remblai	5
1075			1076	1074	Couche de couleur blanc/beige constitué d'un ailloutis de calcaire compacté	couche de sol	5
1076			1078	1075	Limon gris foncé hétérogène composé de terres cuites architecturales, de charbons de bois, de cendres et de petites pierres en calcaire	Remblai	5
1077		F.7	1091	1071	Couche de limon brun gris très meuble et hétérogène. Elle est composée de charbons de bois, de nodules calcaire, de graviers et de quelques terres cuites architecturales	Comblement de la fosse F. 07	5
1078			1092	1079 et 1076	Couche meuble de limon brun grisâtre. Hétérogène, elle est constituée de nombreuses terres cuites architecturales, de faune, de quelques charbons de bois et de graviers	Remblai	5
1079			1078	1076 et 1080	Mortier beige composé de sable, de chaux et de pierres calcaire	Maçonnerie ?	5

N°US	Equivalent à	N°Fait/Mur	Recouvre	Recouvert par	Description	Interprétation	N°de minute
1080			1079 et 1094	1075 et 1074	Limon brun gris hétérogène composé de nombreuses pierres, de faune et de terres cuites architecturales	Remblai	5
1081			1094 et 1082	1074	Limon brun gris très hétérogène comprenant de nombreuses inclusions de terres cuites architecturales, des pierres calcaires, de la céramique, de la faune et des charbons de bois	Remblai	5
1082			1083	1081	Limon marron sableux et compact composé de charbons de bois et d'inclusions calcaire	Remblai	5
1083			1084	1082	Limon gris sombre charbonneux et meuble	Remblai	5
1084			?	1083	Cailloutis beige clair constitué de sable et de calcaire désagrégé	Remblai	5
1085			1096	tranchée gaz	Couche hétérogène composée de pierres, de mortier et de terres cuites architecturales	Couche de démolition	5
1086	1092		?	1101	Couche de calcaire compact	couche de sol ou de préparation (cour intérieure ou intérieur d'un bâtiment du Châtelet ?)	5
1087		M.8	1088 et 1089	1060	Mortier beige clair composé de sable, de chaux et de quelques terres cuites architecturales	Maçonnerie ?	5
1088	1089		?	1087 et 1060	Couche homogène de limon brun gris. Présence de fragments de céramique, de terres cuites architecturales, de quelques charbons et de faune	Remblai	5
1089	1088		?	1087 et 1060	Couche homogène de limon brun gris. Présence de fragments de céramique, de terres cuites architecturales, de quelques charbons et de faune	Remblai	5
1090		M.4	1012	1010	Pierres et mortier de tuileau	Mur antique	1
1091		F.7	1072, 1074, 1075, 1076, 1092, 1093	1071		Creusement de la fosse F.07	5
1092		M.3	1093	1091 et 1076	Mortier	couche de sol	5
1093		M.3	?	1092		Creusement de M.3	5
1094		M.2	1095	1084, 1083, 1082, 1081, 1080 et 1074	Mortier beige et pierres	Mur	5
1095		M.2	?	1094		Creusement de M.2	5
1096		M.1	1097	1081 et 1085	Mortier beige et pierres	Mur	5
1097		M.1	?	1096		Creusement de M.1	5
1098	1072		1099 et 1100	1071	Limon gris verdâtre homogène présentant des inclusions de petits graviers	Remblai	5
1099	1074		1100 et 1101	1098	Limon brun grisâtre avec des inclusions de mortier, de briques et de pierres	Remblai	5
1100	1075		1101	1099	Couche de couleur blanc/beige constitué d'un ailloutis de calcaire compacté	couche de sol	5
1101	1076		1086	1100 et 1099	Limon gris foncé hétérogène composé de terres cuites architecturales, de charbons de bois, de cendres et de petites pierres en calcaire	Remblai	5
1102	1011 et 1102		1090	1010	Limon gris-noir comportant des fragments de céramiques	Remblai	1

2 - Inventaire du mobilier archéologique

US	Fait/Mur	Céramique						Verre				Tabletterie			
		Catégorie technique	Forme	Datation	NR	NMI	Datation TPQ de l'US/Fait	Forme	NR	NMI	Datation	Forme	NR	NMI	Datation
1006		sigillée de Gaule centrale	1 Mortier Curle 21	2ème moitié II-1er tiers IIIè s. ap. J.-C.	3	1	Haut- Moyen Age								
		Commune claire	?	Haut- Moyen Age	3	1									
1009												Epingle à cheveux	1	1	Gallo-romain
1011		sigillée de Gaule centrale	1 coupe Drag.37	IHII ap.	3	1	XIème s. ap. J.-C.	1 gobelet	1	1	?				
		Commune claire	1 mortier	Haut-Empire	13	2									
		Commune Sombre	?	Gallo-Romain	6	1									
		Commune	?	Haut- Moyen Age et XIème s. ap.	2	2									
1036		Commune claire engobée rouge	?	Gallo-Romain	1	1	Gallo-Romain								
1048		Glaçuré	?	Moderne	1	1	Moderne								
1060		Sigillée	?	Haut-Empire	8	1	Moyen Age								
		Fine	1 petit gobelet	1ère moitié Ier s. ap.	1	1									
		Commune claire	?	Haut-Empire	3	1									
		Commune Sombre	?	Gallo-Romain	2	1									
		Commune	?	Haut- Moyen Age et Moyen Age classique	4	1									
		Indéterminé	?	Indéterminé	3	1									
		TCA	Tegulae	Gallo-Romain	2	2									
		Pilette balnéaire	quart de rond	Gallo-Romain	2	2									
1081		Sigillée	1 coupe	Ier-II ème s. ap.	2	1	1030-1060 ap.								
		Engobé rouge polie	1 cruche	2de moitié VIII-1ère moitié IX ème s. ap.	6	1									
		Glaçuré	1 cruche à collerette et poussier. Forme identique découverte à la Charpenterie au sein de F.105	1030-1060 ap.	1	1									
		Commune	1 oule	1030-1060 ap.	15	1									
1085								1 bouteille	3	1	?				
1087		Commune claire	?	Haut-Empire	1	1	Haut-Empire								
1088		Commune claire	?	V-début VI ap.	5	1	V-début VI ap.								
		Commune Sombre	4 jattes dont 1 avec décor de molette, 1 pot	V-début VI ap.	10	5									
		TOTAL			97	31		TOTAL	4	2		TOTAL	1	1	

3 - Inventaire des prélèvements

INVENTAIRE DES PRELEVEMENTS
Prélèvements de mortier des murs M.01, M.02 et M.04

4 - Inventaire des minutes et des plans

INVENTAIRE DES MINUTES								
N° Minute	N° Tranchée	N° Fait	Format	Echelle	Type de relevé	Orientation coupe	support	Auteur
01	1		A4	1/20e	coupe section A-B	N-S	papier millimétré	T. Guiot, A. Fourré
02	1		A4	1/20e	coupe section C-D	N-S	papier millimétré	T. Guiot, A. Fourré
03	1		A4	1/20e	coupe section E-F (1/2)	N-S	papier millimétré	T. Guiot, A. Fourré
04	1		A4	1/20e	coupe section E-F (2/2)	N-S	papier millimétré	T. Guiot, A. Fourré
05	1		A4	1/20e	coupe section F-G (1/2)	N-S	papier millimétré	T. Guiot, A. Fourré
06	1		A4	1/20e	coupe section F-G (2/2)	N-S	papier millimétré	T. Guiot, A. Fourré
07	1		A4	1/50e	plan		papier millimétré	T. Guiot, A. Fourré
08	1		A4	1/50e	plan		papier millimétré	T. Guiot, A. Fourré

5 - Inventaire des photographies

N° photo	support	nom	Date	auteur
1	numérique	coupe ouest au sud de la tranchée.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
2	numérique	coupe ouest au sud de la tranchée.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
3	numérique	coupe ouest au sud de la tranchée.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
4	numérique	ambiance creusement tranchée.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
5	numérique	ambiance creusement tranchée.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
6	numérique	M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
7	numérique	M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
8	numérique	M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
9	numérique	M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
10	numérique	M.01 et tranchée v.vers Nord.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
11	numérique	M.01 et tranchée v.vers Nord.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
12	numérique	M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
13	numérique	M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
14	numérique	tranchée v.vers SUD.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
15	numérique	tranchée v.vers SUD.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
16	numérique	tranchée v.vers Nord.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
17	numérique	M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
18	numérique	coupe Est entre M.02 et M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
19	numérique	M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
20	numérique	M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
21	numérique	M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
22	numérique	M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
23	numérique	coupe Est au nord de M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
24	numérique	coupe Est au nord de M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
25	numérique	coupe Est au nord de M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
26	numérique	coupe Est au nord de M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
27	numérique	coupe Est au nord de M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
28	numérique	coupe Est au nord de M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
29	numérique	vue générale vers le sud.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
30	numérique	vue générale vers le sud.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
31	numérique	vue générale vers le sud.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
32	numérique	vue générale vers le sud.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
33	numérique	vue générale vers le sud.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
34	numérique	vue générale vers le sud.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
35	numérique	la rue d'Alibert vue d'en haut.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
36	numérique	la rue d'Alibert vue d'en haut.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
37	numérique	la rue d'Alibert vue d'en haut.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
38	numérique	la rue d'Alibert vue d'en haut.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
39	numérique	la rue d'Alibert vue d'en haut.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
40	numérique	la rue d'Alibert vue d'en haut.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
41	numérique	la tranchée vue d'en haut.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
42	numérique	la rue d'Alibert vue d'en haut.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
43	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
44	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
45	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
46	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
47	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot

N° photo	support	nom	Date	auteur
48	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
49	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
50	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
51	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
52	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
53	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
54	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
55	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
56	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
57	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
58	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
59	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
60	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
61	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
62	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
63	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
64	numérique	Mur M.03 et coupe est.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
65	numérique	Mur M.03 et coupe est.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
66	numérique	Mur M.03 et coupe est.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
67	numérique	Mur M.03 et coupe est.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
68	numérique	Mur M.03 et coupe ouest.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
69	numérique	Mur M.03 et coupe ouest.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
70	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
71	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
72	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
73	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
74	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
75	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
76	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
77	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
78	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
79	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
80	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
81	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
82	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
83	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
84	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
85	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
86	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
87	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
88	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
89	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
90	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
91	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
92	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
93	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
94	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
95	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
96	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
97	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot

N° photo	support	nom	Date	auteur
98	numérique	Mur M.01.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
99	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
100	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
101	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
102	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
103	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
104	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
105	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
106	numérique	Mur M.02.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
107	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
108	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
109	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
110	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
111	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
112	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
113	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
114	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
115	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
116	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
117	numérique	coupe est US.1061, 1070.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
118	numérique	coupe est US.1061, 1070.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
119	numérique	coupe est US.1061, 1070.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
120	numérique	coupe est US.1071	février-mars 2011	T. Guiot
121	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
122	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
123	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
124	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
125	numérique	Mur M.03.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
126	numérique	US.1086.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
127	numérique	US.1086.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
128	numérique	US.1086.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
129	numérique	US.1086.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
130	numérique	US.1087.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
131	numérique	US.1087.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
132	numérique	US.1087.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
133	numérique	US.1087.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
134	numérique	US.1087.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
135	numérique	US.1087.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
136	numérique	niveaux de rue US.1049, 1059.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
137	numérique	coupe est niveaux de rue.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
138	numérique	coupe est niveaux de rue.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
139	numérique	coupe est niveaux de rue.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
140	numérique	coupe est niveaux de rue.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
141	numérique	coupe est niveaux de rue.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
142	numérique	coupe est US.1030	février-mars 2011	T. Guiot
143	numérique	coupe est niveaux de rue.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
144	numérique	coupe est US.1016…1018	février-mars 2011	T. Guiot
145	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
146	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
147	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot

N° photo	support	nom	Date	auteur
148	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
149	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
150	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
151	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
152	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
153	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
154	numérique	Mur M.04.jpg	février-mars 2011	T. Guiot
155	numérique	US.1087	février-mars 2011	T. Guiot
156	numérique	US.1087	février-mars 2011	T. Guiot
157	numérique	US.1087	février-mars 2011	T. Guiot
158	numérique	US.1087	février-mars 2011	T. Guiot
159	numérique	US.1087	février-mars 2011	T. Guiot
160	numérique	US.1087	février-mars 2011	T. Guiot

6 Inventaire de la documentation numérique

1 cd comprenant :
un dossier InDesign CS 2 «45 034 205 indesign» avec les liens du présents rapport
un dossier «45 034 205 docsTopo» avec carnets de terrain, alti (.rtf), les fichiers topographiques (dwg)
un dossier «45 034 205 photographie» (.jpg)
un fichier inventaire avec les dossiers de chaque inventaire (.xls)
un fichier pdf du rapport
un fichier texte du rapport (.doc)

7 - Inventaire de la documentation écrite

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION ECRITE
1 dossier de minutes de terrain (n° 1 à 8) papier millimétré A4 et A3
1 dossier documents administratifs (copie des arrêtés)
1 dossier documents divers (plans, textes)

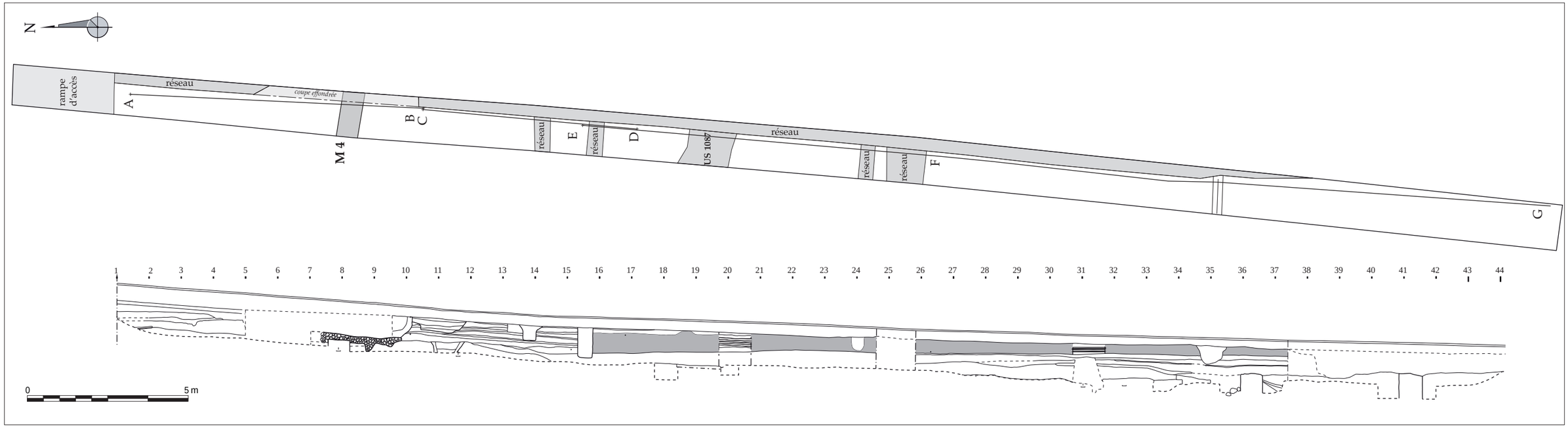

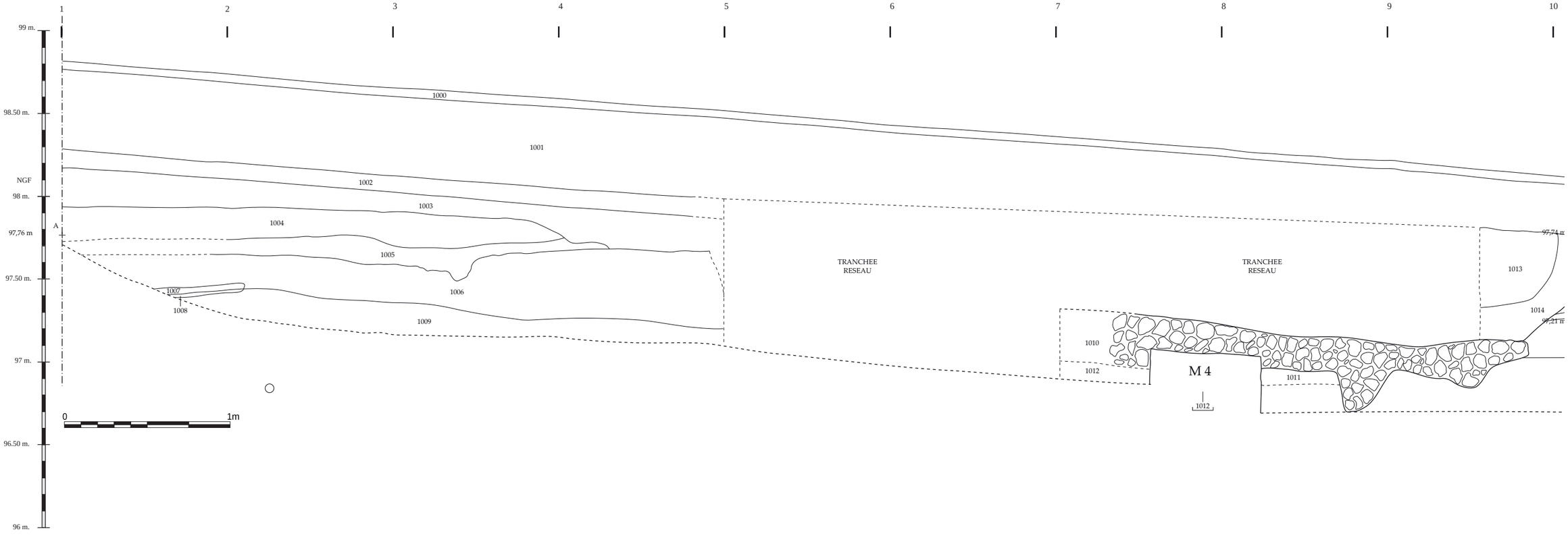

Fig. 14a Relevé de la coupe N-S de la tranchée © Pierre-Yves Devillers, Thibaud Guiot

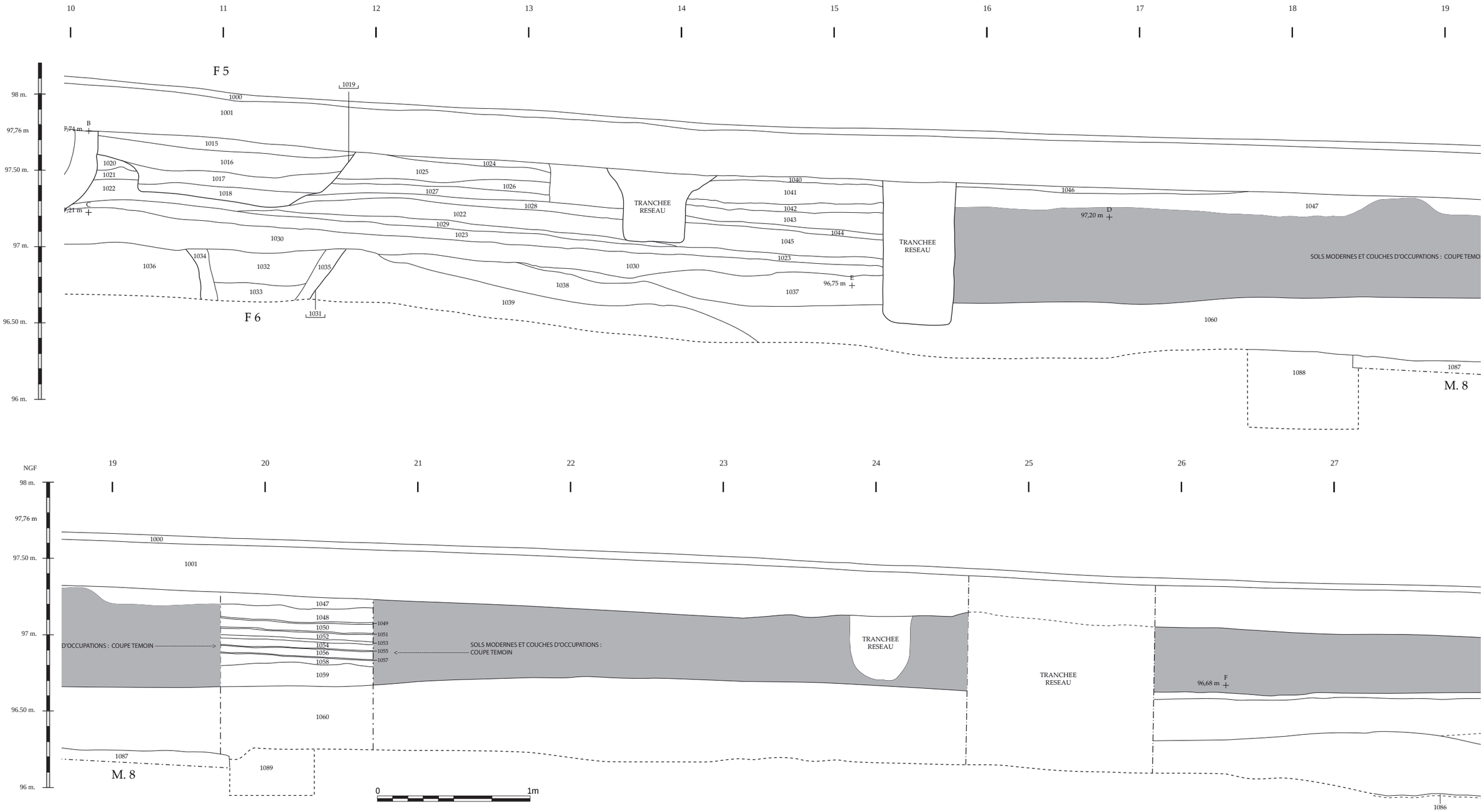

Fig. 14b Relevé de la coupe N-S de la tranchée © Pierre-Yves Devillers, Thibaud Guiot

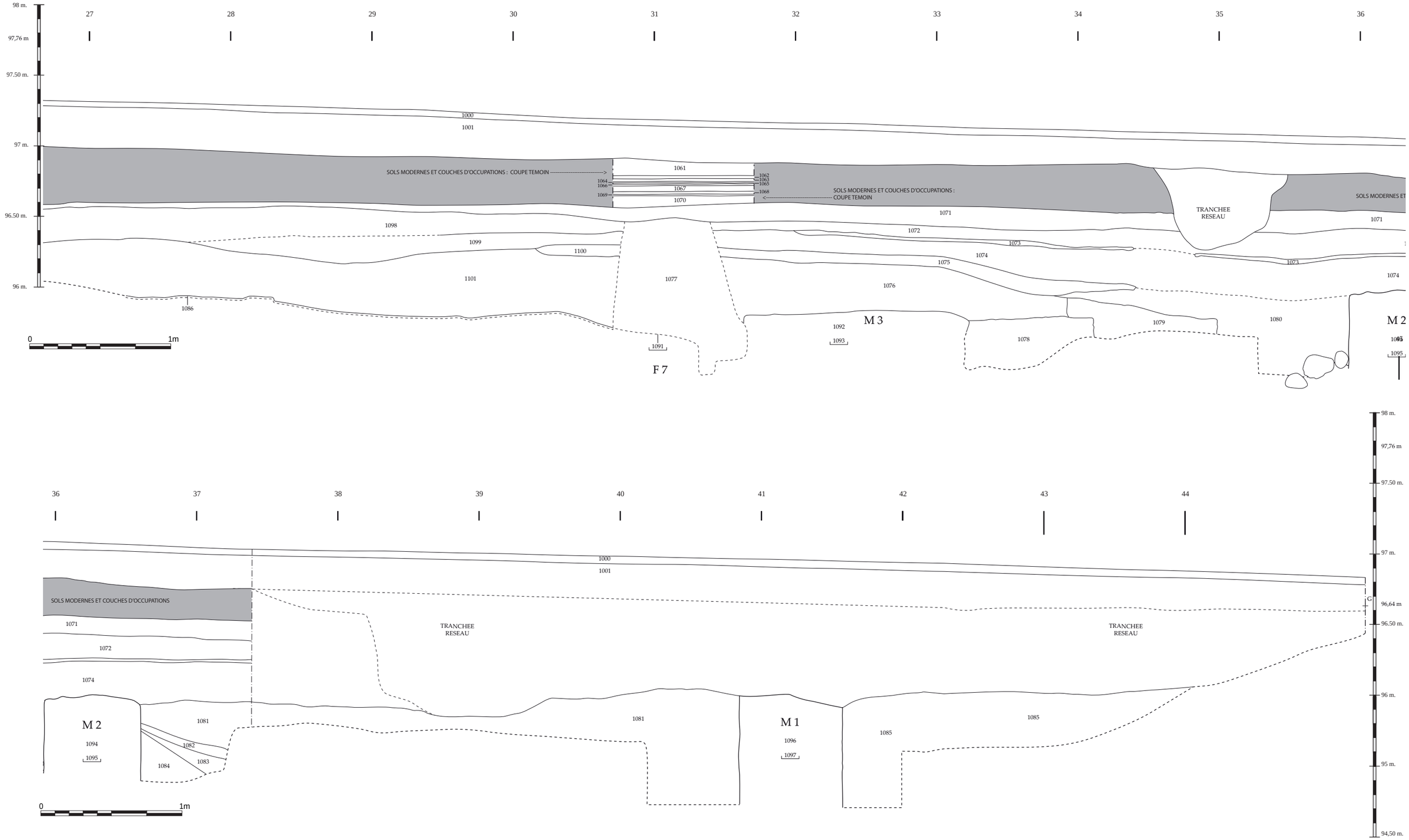

Fig. 14c Relevé de la coupe N-S de la tranchée © Pierre-Yves Devillers, Thibaud Guiot

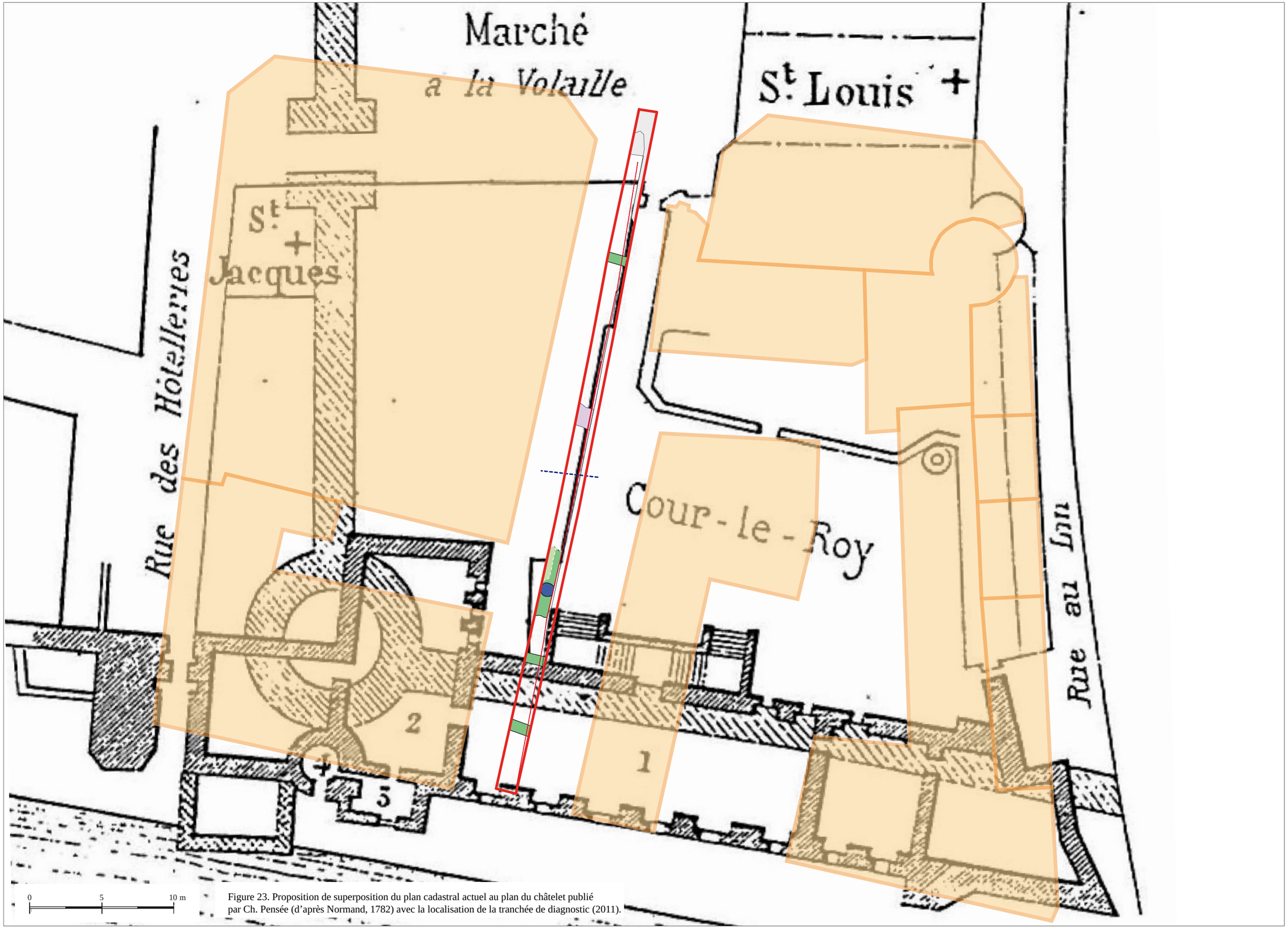

Figure 23. Proposition de superposition du plan cadastral actuel au plan du châtelet publié par Ch. Pensée (d'après Normand, 1782) avec la localisation de la tranchée de diagnostic (2011).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie
Périodes antique, médiévale et moderne

Sujets et thèmes
Habitat urbain

Mobilier
Céramique, faune

Z.A.C. des Halles 2 : la rue d'Alibert à Orléans

L'opération de diagnostic archéologique concerne l'emprise de la mise en place d'une tranchée d'assainissement au centre de la rue d'Alibert. Cette rue, longue d'environ 50 mètres et axée nord-sud, est située entre la rue des Halles au nord et le quai du Châtelet au sud ; elle est une création moderne, faisant suite à la vente du Châtelet royal en 1793 puis à sa destruction en 1804. Ce secteur correspond en outre à la partie sud-ouest du castrum du Bas-Empire, et sur le mur d'enceinte méridional de celui-ci aurait été assise la fondation du mur de façade nord du Châtelet.
La tranchée de diagnostic, préfigurant celle du futur réseau, a une largeur d'environ 1 m et sa profondeur a été limitée à environ 1,30 m. La stratigraphie révèle une succession de niveaux de sol des états modernes de la rue. Ils reposent sur des remblais qui couvrent l'arase de plusieurs murs, tous axés est-ouest. Une élévation de mur antique, construit avec un mortier hydraulique de tuileau et un parement de moellons grossièrement équarris, est présente au nord de la rue. Le reste des maçonneries pourrait appartenir à des aménagements du Châtelet, dont on ne connaît pas en détail la configuration intérieure et pour lequel les plans les plus anciens datent de la fin du XVIII^{e} s. Le matériel céramique collecté suggère des séquences de remblaiements importants durant l'Antiquité, au haut Moyen Âge (V^{e}-VI^{e} s.) et vers les XI^{e}-XII^{e} s.

Inrap Centre - Ile-de-France
31 rue Delizy 93698 Pantin Cedex
Tél. 01 41 83 75 30 Fax 01 48 10 97 55
centre-ile-de-france@inrap.fr

www.inrap.fr